

BELGISCHE SENAAAT

ZITTING 2018-2019

19 NOVEMBER 2018

**Parlementaire assemblee van de NAVO –
Belgische Delegatie
64ste jaarlijkse zitting
Halifax (Canada), 16-19 november 2018**

VERSLAG
NAMENS DE BELGISCHE DELEGATIE
BIJ DE PARLEMENTAIRE ASSEMBLEE
VAN DE NAVO
UITGEBRACHT DOOR
DE HEER **LACROIX**

SÉNAT DE BELGIQUE

SESSION DE 2018-2019

19 NOVEMBRE 2018

**Assemblée parlementaire de l'OTAN –
Délégation belge
64^e session annuelle
Halifax (Canada), 16-19 novembre 2018**

RAPPORT
FAIT AU NOM DE LA DÉLÉGATION BELGE
AUPRÈS DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE
DE L'OTAN
PAR
M. LACROIX

Samenstelling / Composition :
voorzitter / président : N.N.

Belgische delegatie bij de NAVO Parlementaire Assemblee : afvaardiging Senaat :
Délégation belge à l'Assemblée parlementaire de l'OTAN : délégation Sénat :

N-VA
PS
MR
CD&V

Leden / Membres :
Jan Van Esbroeck.
Christophe Lacroix.

Plaatsvervangers / Suppléants :
Olga Zrihen.
Alain Destexhe.
Brigitte Grouwels.

Belgische delegatie bij de NAVO Parlementaire Assemblee : afvaardiging Kamer :
Délégation belge à l'Assemblée parlementaire de l'OTAN : délégation Chambre :

N-VA
PS
MR
CD&V
Ecolo-Groen
Open Vld
sp.a
cdH

Leden / Membres :
Karolien Grosemans.

Damien Thiéry.
Veli Yüksel.

Luk Van Biesen.
Alain Top.

Plaatsvervangers / Suppléants :
Peter Buysrogge.

Wouter De Vriendt.

Georges Dallemagne.

I. ALGEMEEN

De NAVO Parlementaire Assemblée (NAVO-PA) werd in 1955 opgericht als een consultatieve interparlementaire organisatie voor de NAVO.

In deze assemblee beraden parlementsleden van negentwintig landen (samen met parlementsleden van een aantal geassocieerde landen, bijzondere delegaties en observatoren) zich regelmatig over de politieke, militaire, economische, technologische en menselijke problemen, die zich voor het bondgenootschap als geheel of tussen de lidstaten stellen.

Hoewel niet institutioneel in het Noord-Atlantisch verdrag bepaald en gegroeid uit het initiatief van parlementsleden uit de verschillende lidstaten, beschouwen thans zowel de NAVO-Raad als de meerderheid der lidstaten de NAVO-PA als een representatief orgaan.

De NAVO-PA vormt een essentiële link tussen het bondgenootschap en de parlementen van de lidstaten en dus ook tussen het bondgenootschap en de burgers van de Euro-Atlantische zone.

België heeft de NAVO-PA een bijzonder statuut toegekend bij wet van 14 augustus 1974 betreffende het statuut in België van de Noord-Atlantische Vergadering, daar het internationaal secretariaat van de NAVO-PA te Brussel is gevestigd.

Het centrale orgaan in de NAVO-PA, dat instaat voor het bestuur en de richting die de assemblee wil uitgaan, is de vaste commissie (*standing committee – commission permanente*).

Daarnaast kent de NAVO-PA nog de volgende gespecialiseerde commissies met elk een of meer subcommissies :

- de commissie voor de civiele dimensie van veiligheid (*Committee on the Civil Dimension of Security (CDS)*) ;
- de commissie voor defensie en veiligheid (*Defence and Security Committee (DSC)*) ;
- de commissie voor economie en veiligheid (*Economics and Security Committee (ESC)*) ;
- de politieke commissie (*Political Committee (PC)*) ;

I. GÉNÉRALITÉS

L'assemblée parlementaire de l'OTAN (AP-OTAN) a été créée en 1955 en tant qu'organisation interparlementaire consultative de l'OTAN.

Au sein de cette assemblée, des parlementaires de vingt-neuf pays (ainsi que des parlementaires d'un certain nombre de pays associés, des délégations spéciales et des observateurs) débattent régulièrement des problèmes politiques, militaires, économiques, techniques et humains auxquels l'Alliance est confrontée dans son ensemble ou entre ses États membres.

Bien qu'elle ne soit pas prévue institutionnellement dans le Traité de l'Atlantique Nord et qu'elle soit issue d'une initiative de parlementaires des différents États membres, l'AP-OTAN est actuellement considérée comme un organe représentatif tant par le Conseil de l'OTAN que par la majorité des États membres.

L'AP-OTAN constitue un lien essentiel entre l'Alliance et les parlements des pays membres – et de ce fait, entre l'Alliance et les citoyens de la zone euro-atlantique.

La Belgique a conféré à l'AP-OTAN un statut particulier par le biais de la loi du 14 août 1974 relative au statut en Belgique de l'Assemblée de l'Atlantique Nord, dès lors que le secrétariat international de l'AP-OTAN est établi à Bruxelles.

Au sein de l'AP-OTAN, la commission permanente (*standing committee*) est l'organe central chargé de diriger l'assemblée et de définir l'orientation qu'elle souhaite suivre.

L'AP-OTAN est en outre composée des commissions spécialisées suivantes, comptant chacune une ou plusieurs sous-commissions :

- la commission sur la dimension civile de la sécurité ou *Committee on the Civil Dimension of Security (CDS)* ;
- la commission de la défense et de la sécurité ou *Defence and Security Committee (DSC)* ;
- la commission de l'économie et de la sécurité ou *Economics and Security Committee (ESC)* ;
- la commission politique ou *Political Committee (PC)* ;

– de commissie voor wetenschap en technologie (*Science and Technology Committee* (STC)).

Jaarlijks worden twee plenaire vergaderingen gehouden : de lentezitting en de herfstzitting (jaarvergadering). De commissies vergaderen tijdens de lente- en herfstzittingen maar kunnen ook verschillende keren in de loop van het jaar afzonderlijk bijeenkomen of activiteiten organiseren. Jaarlijks wordt te Brussel, in februari, een gemeenschappelijke vergadering gehouden van een aantal commissies.

*
* *

De 64ste jaarlijkse zitting (herfstzitting) van de NAVO-PA vond plaats in het congrescentrum te Halifax (Canada), van 16 tot 19 november 2018.

Aan deze 64ste jaarlijkse zitting te Halifax namen ongeveer tweehonderd zeventig parlementsleden deel uit de negenentwintig Noord-Amerikaanse en Europese NAVO-lidstaten, alsook afgevaardigden uit partnerlanden en waarnemers, om te debatteren over de actuele vraagstukken in verband met internationale veiligheid, over de door de commissies van de Assemblee voorbereide ontwerpverslagen, alsook over een aantal ontwerpen van resolutie.

De parlementsleden zijn aan de Canadese Oostkust bijeengekomen om de transatlantische banden aan te halen en om vooruitgang te boeken op het vlak van bepaalde veiligheidsprioriteiten, zoals ontrading in een context van voortdurende spanningen met Rusland en bescherming van de verkiezingen tegen buitenlandse inmenging.

De Belgische delegatie bij de NAVO-PA had de volgende leden afgevaardigd naar Halifax (1) : de heer Damien Thiéry (MR, K), eerste ondervoorzitter van de delegatie, mevrouw Karolien Grosemans (N-VA, K), tweede ondervoorzitter van de delegatie, de heer Christophe Lacroix (PS, S), de heer Karl Vanlouwe (N-VA, S), de heer Luk Van Biesen (Open Vld, K), de heer Alain Top (sp.a, K), de heer Veli Yüksel (CD&V, K),

(1) De Belgische delegatie in haar geheel is, overeenkomstig het reglement van de NAVO-PA, samengesteld uit zeven effectieve en zeven plaatsvervangende leden. Zij bestaat uit Kamerleden en Senatoren. Huidige samenstelling : effectieve leden : de heer Damien Thiéry (MR, K), eerste ondervoorzitter, mevrouw Karolien Grosemans (N-VA, K), tweede ondervoorzitter, de heer Karl Vanlouwe (N-VA, S), de heer Christophe Lacroix (PS, S), de heer Veli Yüksel (CD&V, K), de heer Luk Van Biesen (Open Vld, K) en de heer Alain Top (sp.a, K) ; plaatsvervangende leden : de heer Peter Buysrogge (N-VA, K), de heer Sébastien Pirlot (PS, K), mevrouw Olga Zrihen (PS, S), de heer Alain Destexhe (MR, S), mevrouw Brigitte Grouwels (CD&V, S), de heer Wouter De Vriendt (Ecolo-Groen, K) en de heer Georges Dallemagne (cdH, K).

– la commission des sciences et des technologies ou *Science and Technology Committee* (STC).

Deux sessions plénières se tiennent par an : la session de printemps et la session d'automne (la session annuelle). Les commissions se réunissent lors des sessions de printemps et d'automne, mais peuvent également se réunir séparément à différentes reprises durant l'année. Chaque année, au mois de février, Bruxelles accueille une réunion commune de plusieurs commissions.

*
* *

La 64^e session annuelle (session d'automne) de l'AP-OTAN a eu lieu au Centre des congrès à Halifax (Canada) du 16 au 19 novembre mai 2018.

Cette 64^e session annuelle a rassemblé à Halifax quelque deux cent septante parlementaires des vingt-neuf pays nord-américains et européens membres de l'OTAN ainsi que des délégués des pays partenaires et observateurs pour débattre des questions actuelles de sécurité internationale, des projets de rapport préparés par les commissions de l'Assemblée ainsi que d'une série de projets de résolution.

Les parlementaires se sont réunis sur la côte est du Canada afin de renforcer les relations transatlantiques et d'avancer sur certaines priorités en matière de sécurité, telles que la dissuasion dans un contexte de tensions continues avec la Russie et la protection des élections contre l'ingérence étrangère.

À Halifax, la délégation belge auprès de l'AP-OTAN était représentée par les membres suivants (1) : M. Damien Thiéry (MR, Ch), premier vice-président de la délégation, Mme Karolien Grosemans (N-VA, Ch), deuxième vice-présidente de la délégation, M. Christophe Lacroix (PS, S), M. Karl Vanlouwe (N-VA, S), M. Luk Van Biesen (Open Vld, Ch), M. Alain Top (sp.a, Ch), M. Veli Yüksel (CD&V, Ch), M. Alain Destexhe

(1) Conformément au règlement de l'AP-OTAN, la délégation belge se compose au total de sept membres effectifs et de sept suppléants. Elle rassemble des députés et des sénateurs. Composition actuelle : membres effectifs : M. Damien Thiéry (MR, Ch), premier vice-président, Mme Karolien Grosemans (N-VA, Ch), deuxième vice-présidente, M. Karl Vanlouwe (N-VA, S), M. Christophe Lacroix (PS, S), M. Veli Yüksel (CD&V, Ch), M. Luk Van Biesen (Open Vld, Ch) et M. Alain Top (sp.a, Ch) ; suppléants : M. Peter Buysrogge (N-VA, Ch), M. Sébastien Pirlot (PS, Ch), Mme Olga Zrihen (PS, S), M. Alain Destexhe (MR, S), Mme Brigitte Grouwels (CD&V, S), M. Wouter De Vriendt (Ecolo-Groen, Ch) et M. Georges Dallemagne (cdH, Ch).

de heer Alain Destexhe (MR, S) en de dames Brigitte Grouwels (CD&V, S) en mevrouw Olga Zrihen (PS, S).

De plenaire vergadering van de Assemblee werd – traditiegetrouw – voorafgegaan door vergaderingen van de vijf commissies en van de vaste commissie (*standing committee*). De werkgroep inzake voorlichting en communicatie met betrekking tot de NAVO (*working group on education and communication about Nato*) kwam ook bijeen tijdens deze jaarvergadering.

II. VERGADERING VAN DE VASTE COMMISSIE

Op de agenda van de vergadering van de vaste commissie stonden onder meer het onderzoek van de kandidaturen voor de verkiezing van de leden van het Bureau (met inbegrip van die voor het voorzitterschap van de Assemblee), de werkzaamheden en verslagonderwerpen van de Assemblee in 2018 en 2019, de voornaamste conclusies van de NAVO-top van Staatshoofden en regeringsleiders in Brussel (11-12 juli 2018) en de ontwerpbegroting voor 2019.

De toekomstige zittingen stonden eveneens op de agenda :

- voorjaarsvergadering van de vaste commissie in Zagreb (Kroatië), op 29 en 30 maart 2019 ;
- voorjaarszitting van de NAVO-PA in Bratislava (Slovakije), van 31 mei tot 3 juni 2019 ;
- 65e jaarzitting van de NAVO-PA in Londen (Verenigd Koninkrijk), van 11 tot 14 oktober 2019.

III. VERGADERINGEN VAN DE ANDERE COMMISSIES

De vijf overige commissies van de Parlementaire Assemblee van de NAVO (politieke commissie, commissie voor de civiele dimensie van veiligheid, commissie voor economie en veiligheid, commissie voor defensie en veiligheid, commissie voor wetenschap en technologie) zijn bijeengekomen om de ontwerpverslagen en de ontwerpresoluties te bespreken.

Tijdens die commissievergaderingen hebben regeringsvertegenwoordigers en vertegenwoordigers van de universitaire wereld, van ngo's en van de NAVO het woord genomen. Twee van de hoofdthema's van de zitting waren de opvoering van de ontradingsvoorzetting van de NAVO en de noodzakelijke respons op

(MR, S) et Mmes Brigitte Grouwels (CD&V, S) et Olga Zrihen (PS, S).

Comme le veut la tradition, la séance plénière de l'Assemblée a été précédée de réunions des cinq commissions et de la commission permanente (*standing committee*). Le Groupe de travail sur l'éducation et la communication à propos de l'OTAN (*working group on education and communication about Nato*) s'est également réuni lors de cette session annuelle.

II. RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE

À l'ordre du jour de la réunion de la commission permanente figuraient, entre autres, l'examen des candidatures à l'élection des membres du Bureau (y compris celles pour la présidence de l'Assemblée), les activités et sujets de rapports de l'Assemblée en 2018 et 2019, les principales conclusions du sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'OTAN à Bruxelles (11-12 juillet 2018) et le projet de budget pour l'exercice 2019.

Les sessions à venir figuraient également à l'ordre du jour :

- réunion de printemps de la commission permanente à Zagreb, Croatie, 29-30 mars 2019 ;
- session de printemps de l'AP-OTAN, Bratislava, Slovaquie, 31 mai-3 juin 2019 ;
- 65^e session annuelle de l'AP-OTAN, Londres, Royaume-Uni, 11-14 octobre 2019.

III. RÉUNIONS DES AUTRES COMMISSIONS

Les cinq autres commissions de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN (politique, dimension civile de la sécurité, économie et sécurité, défense et sécurité et sciences et technologies) se sont réunies pour débattre des projets de rapports et des projets de résolution.

Lors des réunions des commissions, des intervenants issus de gouvernements, du monde universitaire, d'ONG et de l'OTAN se sont adressés aux diverses commissions. Deux des thèmes principaux de la session étaient le renforcement du dispositif de dissuasion de l'OTAN et l'indispensable parade aux menaces découlant des

de dreiging die uitgaat van Rusland als gevolg van de inmenging in verkiezingen en van de desinformatiecampagnes door dat land.

A. Politieke commissie

De politieke commissie heeft onder meer drie ontwerpverslagen besproken, namelijk : « *Instability in the South* » (rapporteur : de heer Julío Miranda Calha, Portugal) ; « *Security in the Western Balkans* » (rapporteur : mevrouw Raynell Andreychuk, Canada) en « *North Korea's Challenge to International Security : Implications for NATO* » (rapporteur : de heer Gerald E. Connolly, Verenigde Staten).

Tijdens de vergadering van deze commissie werd eveneens de ontwerpresolutie tot afsluiting van het verslag van de heer Julio Miranda Calha besproken, met inbegrip van de amendementen die op dit ontwerp werden ingediend.

B. Commissie voor de civiele dimensie van veiligheid

De commissie voor de civiele dimensie van veiligheid debatteerde onder meer over drie ontwerpverslagen, namelijk : « *Fostering Democracy and Human Rights in the Black Sea Region* » (rapporteur : mevrouw Ulla Schmidt, Duitsland) ; « *Civil Protection in the High North and the Mediterranean* » (rapporteur : mevrouw Jane Cordy, Canada) en « *Countering Russia's Hybrid Threats : an Update* » (rapporteur : Lord Jopling, Verenigd Koninkrijk).

Tijdens de vergadering van deze commissie werden eveneens de ontwerpresoluties ter afsluiting van de bespreking van de verslagen van mevrouw Jane Cordy en van lord Jopling, met inbegrip van de amendementen die op deze ontwerpen werden ingediend, besproken.

C. Commissie voor economie en veiligheid

De commissie voor economie en veiligheid heeft onder meer gedebatteerd over drie ontwerpverslagen, namelijk « *The Future of the Space Industry* » (rapporteur : de heer Jean-Marie Bockel, Frankrijk) ; « *The International Trading System at Risk and the Need to Return to First Principles* » (rapporteur : de heer Faik Oztrak, Turkije) en « *The Energy Security Challenge in Central and Eastern Europe* » (rapporteur : mevrouw Ausrine Armonaite, Litouwen).

Tijdens de vergadering van deze commissie werd eveneens de ontwerpresolutie ter afsluiting van de bespreking van het verslag van mevrouw Ausrine

ingérences électorales et des campagnes de désinformation auxquelles se livre la Russie.

A. Commission politique

La commission politique a débattu, entre autres, de trois projets de rapports, à savoir : « L'instabilité sur le flanc sud » (rapporteur : M. Julío Miranda Calha, Portugal), « La sécurité dans les Balkans occidentaux » (rapporteur : Mme Raynell Andreychuk, Canada) et « Le défi nord-coréen à la sécurité internationale : implications pour l'OTAN » (rapporteur : M. Gerald E. Connolly, États-Unis).

Lors de la réunion de cette commission, le projet de résolution déposé en conclusion de la discussion du rapport de M. Julio Miranda Calha, en ce compris les amendements qui ont été présentés à ce projet, a également été examiné.

B. Commission sur la dimension civile de la sécurité

La commission sur la dimension civile de la sécurité a débattu, entre autres, de trois projets de rapport, à savoir : « Encourager la démocratie et les droits humains dans la région de la mer Noire » (rapporteur : Mme Ulla Schmidt, Allemagne), « La protection civile dans le Grand Nord et la région méditerranéenne » (rapporteur : Mme Jane Cordy, Canada) et « Parades aux menaces hybrides émanant de la Russie : une mise à jour » (rapporteur : Lord Jopling, Royaume-Uni).

Lors de la réunion de cette commission, les projets de résolutions déposés en conclusion de la discussion relative aux rapports de Mme Jane Cordy et de Lord Jopling, en ce compris les amendements qui ont été présentés à ces projets, ont également été examinés.

C. Commission de l'économie et de la sécurité

La commission de l'économie et de la sécurité a, entre autres, débattu de trois projets de rapport, à savoir « L'avenir de l'industrie spatiale » (rapporteur : M. Jean-Marie Bockel, France), « Le système commercial international en péril : de la nécessité d'un retour aux principes fondamentaux » (rapporteur : M. Faik Oztrak, Turquie) et « Le défi de la sécurité énergétique en Europe centrale et orientale » (rapporteur : Mme Ausrine Armonaite, Lituanie).

Lors de la réunion de cette commission, le projet de résolution déposé en conclusion de la discussion relative au rapport de Mme Ausrine Armonaite, en ce compris

Armonaite besproken, met inbegrip van de amendementen die op dit ontwerp werden ingediend.

D. Commissie voor defensie en veiligheid

De commissie voor defensie en veiligheid debatteerde over vier ontwerpverslagen, namelijk : « *Reinforcing NATO's Deterrence in the East* » (rapporteur : de heer Joseph A. Day, Canada) ; « *NATO Special Operations Forces in the Modern Security Environment* » (rapporteur : mevrouw Madeleine Moon, Verenigd Koninkrijk) ; « *Burden sharing : New commitments in a New Era* » (rapporteur : de heer Attila Mesterhazy (Hongarije) en « *Afghanistan : The Nexus of Local and Regional Security* » (rapporteur : de heer Wolfgang Hellmich, Duitsland).

Tijdens de vergadering van deze commissie werden eveneens de ontwerpresoluties ter afsluiting van de bespreking van de verslagen van de heren Attila Mesterhazy en Joseph A. Day besproken, met inbegrip van de amendementen die op deze ontwerpen werden ingediend.

De heer Damien Thiéry (MR, K) heeft drie amendementen ingediend op het ontwerp van resolutie « *Burden sharing : new commitments in a new Era* ». Hij stelt daarbij voor om in de verwijzing naar NAVO-top van Wales in 2014 de bewoordingen te gebruiken dat de bondgenoten « ernaar streven » tegen 2024 2 % van hun bbp te besteden aan defensie (in plaats van « ten minste 2 % van hun bbp te besteden ») en hun jaarlijkse investeringen tot 20 % of meer te verhogen, eveneens tegen 2024. Dit beantwoordt beter aan de oorspronkelijke tekst en bedoeling van de verklaring van de NAVO-top van Wales waarvan de ontwerpresolutie te veel afwijkt doordat zij uitdrukkelijk de lidstaten oplegt de 2 % en de 20 % te halen.

E. Commissie voor wetenschap en technologie

De commissie voor wetenschap en technologie heeft onder meer drie ontwerpverslagen besproken, namelijk : « *Russian meddling in elections and referenda in the alliance* » (rapporteur : mevrouw Susan Davis, Verenigde Staten) ; « *Dark Dealings : How terrorists use encrypted messaging, the dark web and cryptocurrencies* » (rapporteur : de heer Matej Tonin, Slovenië) en « *Nato Science and Technology : maintaining the edge and enhancing Alliance agility* » (rapporteur : mevrouw Leona Alleslev, Canada).

les amendements qui ont été présentés à ce projet, a également été examiné.

D. Commission de la défense et de la sécurité

La commission de la défense et de la sécurité a débattu de quatre projets de rapports, à savoir « Renforcer la dissuasion de l'OTAN à l'est » (rapporteur : M. Joseph A. Day, Canada), « Les forces d'opérations spéciales dans l'environnement de sécurité moderne » (rapporteur : Mme Madeleine Moon, Royaume-Uni), « Partage des charges : de nouveaux engagements pour une ère nouvelle » (rapporteur : M. Attila Mesterhazy, Hongrie) et « Afghanistan : clé de voûte de la sécurité locale et régionale » (rapporteur : Wolfgang Hellmich, Allemagne).

Au cours de la réunion de cette commission, les projets de résolution clôturant l'examen des rapports de MM. Attila Mesterhazy et Joseph A. Day ont également été examinés, de même que les propositions d'amendement à ces projets.

M. Damien Thiéry (MR, Ch) a présenté trois amendements au projet de résolution « Partage des charges : de nouveaux engagements pour une ère nouvelle ». Il propose, dans la référence au sommet de l'OTAN organisé au Pays de Galles en 2014, d'indiquer que les alliés « tendront » à consacrer 2 % de leur PIB à la défense d'ici 2024 (au lieu de « consacreront au moins 2 % de leur PIB ») et à porter leurs investissements annuels à 20 % ou davantage, également d'ici 2024. Cette modification est plus conforme au texte initial et à la première intention de la déclaration du sommet européen du Pays de Galles, intention dont le projet de résolution s'écarte de manière excessive en imposant explicitement aux États membres d'atteindre les 2 % et 20 %.

E. Commission des sciences et des technologies

La commission des sciences et des technologies a, entre autres, débattu de trois projets de rapport, à savoir : « L'ingérence de la Russie dans les élections et les référendums des pays de l'Alliance » (rapporteur : Mme Susan Davis, États-Unis), « Transactions secrètes : comment les terroristes utilisent la messagerie cryptée, le « dark web » et les cryptomonnaies » (rapporteur : M. Matej Tonin, Slovénie) et « Sciences et Technologies de l'OTAN : conserver l'avance technologique et améliorer la souplesse de l'Alliance » (rapporteur : Mme Leona Alleslev, Canada).

Tijdens de vergadering van deze commissie werden eveneens de ontwerp-resoluties ter afsluiting van de bespreking van de verslagen van de dames Susan Davis en Leona Alleslev besproken met inbegrip van de amendementen die op deze ontwerpen werden ingediend.

De heer Veli Yüksel (CD&V, K) heeft samen met de heren Damien Thiéry en Christophe Lacroix een amendement ingediend om de ontwerp-resolutie « *Maintaining the science and technology edge and enhancing Alliance agility* » te wijzigen in de zin van bovengenoemd amendement van de heer Thiéry in de commissie voor defensie en veiligheid.

IV. WERKGROEP INZAKE VOORLICHTING EN COMMUNICATIE MET BETREKKING TOT DE NAVO

Deze tijdens de herfstzitting van de NAVO-PA te Boekarest op 7 oktober 2017 opgerichte werkgroep, heeft als doelstelling om de NAVO beter bekend te maken bij de jongeren. De werkgroep onderzoekt hoe de scholen in NAVO-lidstaten hun leerlingen onderwijzen over het thema van de globale veiligheid in het algemeen en de NAVO in het bijzonder. De werkgroep gaat na welke de na te volgen voorbeelden zijn maar ook welke de potentiële tekortkomingen zijn in het onderwijs over dit thema. Het is eveneens de bedoeling later de uitwisseling te vergemakkelijken van « *best practices* » tussen lidstaten.

In Halifax werden de resultaten besproken van de vragenlijst die de delegaties hun nationale onderwijsinstellingen hadden voorgelegd over hoe deze thema's in de verschillende lidstaten aan bod komen.

De werkgroep besloot om een selectie te maken uit de ingezonden (talrijke) antwoorden en zich te concentreren op enkele specifieke concrete voorstellen die opnieuw aan de verschillende voor onderwijs bevoegde regeringsleden uit de lidstaten kunnen worden voorgelegd. De werkgroep besliste ook om in de doelgroepen van leerlingen een onderscheid te maken in leeftijdscategorieën (bijvoorbeeld 10-12-jarigen, 13-16-jarigen, 17-jarigen en ouder).

De heer Veli Yüksel (CD&V, K) stelde voor om van de zeventigste verjaardag van de NAVO in 2019 gebruik te maken om een specifiek op leerlingen gericht project uit te werken. Hij stelde ook voor om de academische wereld te betrekken bij dit opzet.

Au cours de la réunion de cette commission, les projets de résolution clôturant l'examen des rapports de Mmes Susan Davis et Leona Alleslev ont également été examinés, de même que les propositions d'amendement à ces projets.

M. Veli Yüksel (CD&V, Ch) a présenté, avec MM. Damien Thiéry et Christophe Lacroix, un amendement tendant à modifier le projet de résolution « Conserver l'avance scientifique et technologique de l'OTAN et augmenter la souplesse de l'alliance » dans le sens de l'amendement précité présenté par M. Thierry devant la commission de la défense et de la sécurité.

IV. GROUPE DE TRAVAIL SUR L'ÉDUCATION ET LA COMMUNICATION CONCERNANT L'OTAN

Ce groupe de travail, mis en place lors de la session d'automne de l'AP-OTAN à Bucarest le 7 octobre 2017, a pour objectif de mieux faire connaître l'OTAN parmi les jeunes. Le groupe de travail examine comment les écoles des États membres de l'OTAN enseignent à leurs élèves le thème de la sécurité globale en général et de l'OTAN en particulier. Le groupe de travail étudie les exemples à suivre, mais aussi les lacunes potentielles en matière d'éducation sur ce sujet. Il est également destiné à faciliter, à un stade ultérieur, l'échange des meilleures pratiques entre les États membres.

Les résultats du questionnaire que les délégations avaient soumis à leurs établissements scolaires au sujet de la façon d'aborder ces thèmes dans les différents États membres ont été examinés à Halifax.

Le groupe de travail a décidé de faire une sélection parmi les (nombreuses) réponses envoyées et de se concentrer sur quelques propositions concrètes et spécifiques pouvant être de nouveau soumises aux différents ministres des États membres compétents pour l'enseignement. Le groupe de travail a également décidé d'opérer une distinction entre les catégories d'âge (10-12 ans, 13-16 ans, 17 ans et plus, par exemple) dans les groupes cibles d'élèves.

M. Veli Yüksel (CD&V, Ch) a proposé de profiter du septantième anniversaire de l'OTAN qui sera célébré en 2019 pour élaborer un projet orienté spécifiquement sur les élèves. Il a également proposé d'associer le monde académique à ce projet.

V. PLENAIRE SLOTVERGADERING

De plenaire vergadering die de jaarlijkse zitting afsluit, werd voorgezeten door mevrouw Rasa Juknevičienė, Litouwen, uittredend voorzitter van de NAVO-PA.

Tijdens deze vergadering, waarbij de nadruk op de banden tussen de leden van het bondgenootschap lag, werden een aantal resoluties aangenomen ter attentie van de regeringen van de NAVO-lidstaten. Daarin wordt onder meer gepleit voor meer ontrading en betere beschermingsmechanismen tegen de hybride dreigingen en de verkiezingsinmenging van Rusland.

De door de NAVO-PA aangenomen resoluties roepen onder meer de regeringen van de lidstaten op om de ontrading te versterken door de strategische infrastructuur te verbeteren, door snelle alarmsystemen te ontwikkelen en door de troepen in hoge staat van paraatheid te houden. Voorts roepen ze op om samen te werken met de privésector om de verkiezingen te beschermen tegen elke buitenlandse inmenging en, ten slotte, om te overwegen gerichte sancties in te stellen als antwoord op de hybride aanvallen van Rusland.

De parlementsleden hebben ook aangedrongen op de noodzaak van investeringen om de technologische voorsprong van het bondgenootschap te behouden, en hebben de regeringen van de lidstaten opgeroepen om meer inspanningen te leveren om de afgesproken doelstellingen inzake defensie-uitgaven na te leven.

De heer Harjit Singh Sajjan, de Canadese minister van Defensie, verklaarde dat de NAVO ons verenigt rond een gemeenschappelijke doelstelling en dat het bondgenootschap meer dan ooit noodzakelijk is. Of het nu gaat om het machtsvertoon van Rusland in Oost-Europa of om de toenemende instabiliteit in verschillende gebieden wereldwijd, feit is dat we worden geconfronteerd met dreigingen die almaar complexer worden en volop evolueren.

Mevrouw Rose Gottemoeller, adjunct-secretaris-generaal van de NAVO, is verheugd dat de NAVO-bondgenoten het uitgavenbudget voor defensie vier opeenvolgende jaren hebben opgetrokken. Zij verzoekt de parlementsleden evenwel ervoor te zorgen dat de toestand er niet opnieuw op achteruit gaat. De spreekster geeft aan dat de parlementsleden een doorslaggevende rol spelen door de regeringen te responsabiliseren, als ook door druk op hen uit te oefenen inzake de besteding van de overheidsfinanciën.

V. SÉANCE PLÉNIÈRE DE CLÔTURE

La séance plénière clôturant la session annuelle était présidée par Mme Rasa Juknevičienė, Lituanie, la présidente sortante de l'AP-OTAN.

Lors de cette session qui a mis l'accent sur les liens unissant les membres de l'Alliance, une série de résolutions émises à l'intention des gouvernements des pays de l'OTAN ont été adoptées qui préconisent notamment de renforcer la dissuasion et d'améliorer les mécanismes de protection contre les menaces hybrides et l'ingérence de la Russie dans les élections.

Les résolutions adoptées par l'AP-OTAN invitent, entre autres, les gouvernements des pays membres : à renforcer la dissuasion à l'est de l'Alliance en améliorant l'infrastructure stratégique, en concevant des systèmes d'alerte rapide et en maintenant des forces à haut niveau de préparation ; à collaborer avec le secteur privé pour protéger les élections contre toute ingérence étrangère ; enfin, à envisager la mise en place de sanctions ciblées pour riposter aux attaques hybrides de la Russie.

Les parlementaires ont également insisté sur la nécessité d'investir pour préserver l'avance technologique de l'Alliance, et ont invité les gouvernements des pays membres à redoubler d'efforts pour respecter les objectifs convenus en matière de dépenses de défense.

M. Harjit Singh Sajjan, le ministre canadien de la défense nationale, a déclaré que l'OTAN nous réunit autour d'un objectif commun et que l'Alliance n'a peut-être jamais été aussi nécessaire qu'aujourd'hui. Qu'il s'agisse des opérations de force de la Russie en Europe orientale ou de la montée de l'instabilité dans diverses régions du monde, nous sommes confrontés à des menaces toujours plus complexes et en pleine évolution.

Mme Rose Gottemoeller, secrétaire générale déléguée de l'OTAN, s'est félicitée des quatre années consécutives de hausse des dépenses pour la défense par les Alliés, mais a demandé aux parlementaires de faire en sorte qu'il n'y ait pas de retour en arrière. Elle a déclaré que les parlementaires jouent un rôle déterminant en responsabilisant les gouvernements et en exerçant sur eux une pression en ce qui concerne l'affectation des derniers publics.

Op de vraag van mevrouw Brigitte Grouwels (CD&V, S) over de cyberaanvallen antwoordt de adjunct-secretaris-generaal dat de NAVO daarbij zowel preventief als curatief te werk gaat. De NAVO vecht terug, gewapend met feiten, die op transparante wijze naar buiten worden gebracht. Zij wijst tevens op de verantwoordelijkheid van de media.

Tijdens de plenaire vergadering hebben de parlementsleden van de lidstaten van het bondgenootschap een krachtige boodschap uitgestuurd dat zij als één en ondeelbaar trans-Atlantisch bondgenootschap weerstand zullen bieden tegen de vele uitdagingen op het vlak van de veiligheid. In dat verband nemen zij een aantal resoluties aan om de dreiging van Russische zijde en van elders te bestrijden, die hieronder worden opgelijst.

Lijst van de aangenomen resoluties (zie bijlage)

4.1. « *Burden sharing : New commitments in a new era* » (nr. 447). (rapporteur : de heer Attila Mesterházy, Hongarije, voor de commissie voor defensie en veiligheid).

Op de top van Wales in 2014 hebben de NAVO-lidstaten die tot dusver minder dan 2 % van hun bruto binnenlands product (bbp) aan defensie besteedden, zich ertoe verbonden er tegen 2024 naar te streven 2 % van hun bbp aan hun militaire budgetten te besteden ; 20 % daarvan zal worden aangewend voor de aankoop van nieuw groot materiaal, met inbegrip van het bijbehorende onderzoek en dito ontwikkeling, teneinde de capaciteitsdoelstellingen van de NAVO te behalen.

Voorts hadden de bondgenoten beloofd actieprogramma's voor te stellen waarin wordt uitgelegd hoe zij tewerk zullen gaan, maar tot dusver heeft slechts de helft van hen dat ook effectief gedaan.

In haar resolutie dringt de NAVO-PA er bij de bondgenoten sterk op aan de inspanningen op nationaal niveau te verdubbelen teneinde tegen 2024 te streven naar de doelstelling van 2 % van het bbp, zoals bepaald in de richtlijn inzake de defensie-uitgaven, alsook onverwijd geloofwaardige plannen in te dienen om die doelstelling tegen 2024 te bereiken. De NAVO-PA verzoekt de lidstaten er tevens naar te streven hun jaarlijkse investeringen

À la question de Mme Brigitte Grouwels (CD&V, S), concernant les cyberattaques, la secrétaire générale adjointe répond que l'OTAN procède tant de manière préventive que curative à cet égard. L'OTAN riposte armée de faits qui sont rendus publics dans la transparence. Elle souligne également la responsabilité des médias.

Lors de la séance plénière, les parlementaires des pays membres de l'Alliance ont envoyé un message fort d'unité et de résistance transatlantiques face aux nombreux défis sécuritaires en adoptant une série de résolutions visant à lutter contre les menaces émanant de la Russie et d'ailleurs, en adoptant les résolutions suivantes :

Liste des résolutions approuvées (voir annexe)

4.1. « *Partage des charges : de nouveaux engagements pour une ère nouvelle* » (n° 447). (rapporteur : M. Attila Mesterházy, Hongrie, pour la commission de la défense et de la sécurité).

Lors du sommet du Pays de Galles de 2014, les membres de l'OTAN, dont la part du PIB consacrée à la défense était inférieure à 2 % de leur PIB, se sont engagés à se rapprocher du seuil des 2 % du PIB consacrés aux budgets militaires d'ici à 2024, dont 20 % seront affectés à l'acquisition de nouveaux équipements majeurs, y compris la recherche et développement y afférente, afin d'atteindre les objectifs capacitaires OTAN.

Les Alliés ont par ailleurs promis de présenter des programmes d'action pour expliquer comment ils allaient procéder, mais seule la moitié d'entre eux environ ont respecté cette promesse pour le moment.

Dans sa résolution, l'AP-OTAN demande instamment aux pays alliés de redoubler d'efforts au niveau national en vue de se rapprocher de l'objectif des 2 % fixé par la directive relative aux dépenses de défense d'ici 2024 et de soumettre rapidement des plans crédibles permettant d'atteindre cet objectif pour 2024. L'AP-OTAN leur demande également à chercher à porter leurs investissements annuels à 20 % de leur budget de défense total

op te trekken tot 20 % van het totale defensiebudget waarover zij beschikken om nieuw groot materiaal aan te kopen (1).

Die resolutie roept de parlementsleden ertoe op de militaire autoriteiten van hun respectieve landen te vragen hoe zij tegemoetkomen aan de NAVO-aanbevelingen inzake de defensie-uitgaven, teneinde te waarborgen dat de bijdragen zo goed mogelijk worden aangewend.

4.2. « *Maintaining the science & technology edge and enhancing alliance agility – STC* » (nr. 453). (rapporteur : mevrouw Leona Alleslev, Canada, voor de commissie voor wetenschap en technologie).

De NAVO PA waarschuwt de NAVO dat ze tien jaar achterloopt op Rusland en China op het vlak van bepaalde aspecten van de ontwikkeling van de militaire technologieën. Als de NAVO een kans wil maken in de strijd met haar concurrenten, moet het bondgenootschap de onderzoekswerkzaamheden in hoogtechnologische uitrustingen hoog op de agenda plaatsen.

In haar resolutie dringt de NAVO-PA er bij de bondgenoten op aan om minstens 2 % van hun bruto binnenlands product (bbp) aan defensie te besteden en om minstens 20 % van hun totale defensie-uitgaven aan het kopen van nieuwe uitrusting en aan onderzoek en ontwikkeling (R&D) (2) te besteden, indien het Atlantisch bondgenootschap in staat wil zijn om zijn leden te verdedigen tegen de snel wijzigende bedreigingen die op hun veiligheid wegen.

De NAVO-PA verzoekt hen ook de innovatie in militaire technologieën te bevorderen, een aanpak waarbij hun gezamenlijke inspanningen tot de creatie van toegevoegde waarde kunnen bijdragen.

(1) Bij de bespreking in de commissie voor defensie en veiligheid had de Belgische delegatie een amendement op deze ontwerpresolutie ingediend, teneinde de woorden « *tout en redoublant d'efforts au niveau national pour atteindre l'objectif des 2 % fixé pour les dépenses de défense d'ici 2024* » te vervangen door de woorden « *et à poursuivre les efforts nationaux en vue de se rapprocher, dans les dix années à venir des 2 % recommandés* ». Tevens werd een amendement ingediend om de woorden « *à consacrer au moins 20 % de leurs dépenses de défense totales à l'acquisition de nouveaux équipements ainsi qu'à la recherche et au développement* » te vervangen door de woorden « *à chercher à porter leurs investissements annuels à 20 % de leur budget de défense total pour les consacrer à l'acquisition de nouveaux équipements majeurs, y compris la recherche et développement y afférente* ». Vervolgens heeft de Belgische delegatie deze amendementen ingetrokken, omdat gelijkaardige, door de Duitse delegatie ingediende amendementen werden aangenomen.

(2) Tijdens de bespreking in de commissie voor wetenschap en technologie, hebben drie leden van de Belgische delegatie (de heren Veli Yüksel, Damien Thiéry en Christophe Lacroix) een soortgelijk amendement ingediend als het amendement dat werd ingediend bij de commissie voor defensie en veiligheid. Dat amendement werd niet aangenomen.

pour les consacrer à l'acquisition de nouveaux équipements majeurs (1).

Cette résolution presse les parlementaires d'interroger les autorités militaires de leurs pays respectifs sur la façon dont ils satisfont aux recommandations de l'OTAN concernant les dépenses de défense, de manière à garantir que les contributions soient utilisées le mieux possible.

4.2. « *Conserver l'avance scientifique et technologique de l'OTAN et améliorer la souplesse de l'Alliance* » (n° 453). (rapporteur : Mme Leona Alleslev, Canada, pour la commission des sciences et des technologies).

L'AP-OTAN met l'OTAN en garde en raison des quelque dix ans de retard qu'elle accuse par rapport à la Russie et à la Chine dans certains secteurs de développement des technologies militaires, et l'invite à placer les travaux de recherche dans des équipements de pointe en bonne place dans son agenda si elle veut avoir une chance de rivaliser avec ses concurrents.

Dans sa résolution, l'AP-OTAN presse les Alliés de consacrer au moins 2 % de leur produit intérieur brut (PIB) à la défense et de consacrer au moins 20 % de leurs dépenses de défense totales à l'acquisition de nouveaux équipements et à la recherche et développement (R&D) (2), si l'Alliance atlantique veut être en mesure de défendre ses membres contre les menaces en mutation rapide qui pèsent sur leur sécurité.

L'AP-OTAN les invite aussi à promouvoir l'innovation dans les technologies militaires, démarche à laquelle leurs efforts conjoints peuvent contribuer à conférer une valeur ajoutée.

(1) Lors de la discussion en commission de la défense et de la sécurité, la délégation belge avait introduit un amendement sur le projet de cette résolution pour remplacer les mots « *tout en redoublant d'efforts au niveau national pour atteindre l'objectif des 2 % fixé par les dépenses de défense d'ici 2024* » par les mots « *et à poursuivre les efforts nationaux en vue de se rapprocher, dans les dix années à venir des 2 % recommandés* ». », ainsi qu'un amendement pour remplacer les mots « *à consacrer au moins 20 % de leurs dépenses de défense totales à l'acquisition de nouveaux équipements ainsi qu'à la recherche et au développement* » par les mots « *à chercher à porter leurs investissements annuels à 20 % de leur budget de défense total pour les consacrer à l'acquisition de nouveaux équipements majeurs, y compris la recherche et développement y afférente* ». Elle avait ensuite retiré ces amendements en faveur des amendements similaires de la délégation allemande qui ont été adoptés.

(2) Lors de la discussion en commission des sciences et des technologies, trois membres de la délégation belge (MM. Veli Yüksel, Damien Thiéry et Christophe Lacroix) ont introduit un amendement similaire à celui introduit en Commission de la défense et de la sécurité. Cet amendement n'a pas été adopté.

4.3. « *Opportunities and challenges in a changing space arena* » (nr. 449). (rapporteur : de heer Jean-Marie Bockel, Frankrijk, voor de commissie voor economie en veiligheid).

De NAVO-PA benadrukt dat, om in te spelen op het feit dat de NAVO-operaties in verschillende domeinen (zoals de inlichtingen, de grondbewaking vanuit de ruimte, de navigatie en de vroegtijdige waarschuwing) in toenemende mate afhankelijk worden van de ruimtevaartcapaciteit, het bondgenootschap een beter omlijnd ruimtevaartbeleid moet uitwerken.

In haar resolutie verzoekt de NAVO-PA de regeringen van de NAVO-lidstaten in de snel evoluerende context van de ruimtevaartsector een geheel van beleidsaanbevelingen aan te nemen. Zij adviseert met name om de ruimte te behouden als een gebied voor wereldwijde samenwerking, ondanks het militaire belang ervan, om prioriteit te geven aan het opstellen van gemeenschappelijke regels voor de ruimtevaartactiviteiten, met inbegrip van het zoveel mogelijk beperken van ruimteschroot, alsook om het delen van de ruimtevaartcapaciteit tussen de bondgenoten te verbeteren.

De NAVO-PA verzoekt de regeringen van de NAVO-lidstaten ook om nauwer samen te werken met de privé-bedrijven om de bescherming van de satellieten tegen de cyberaanvallen te waarborgen.

4.4. « *Updating the responses to Russia's hybrid tactics* » (nr. 445). (rapporteur : Lord Jopling, Verenigd Koninkrijk, voor de commissie voor de civiele dimensie van veiligheid).

In haar resolutie verzoekt de NAVO-PA de NAVO de goedkeuring van een nieuw strategisch concept te overwegen dat rekening houdt met de Russische hybride dreiging en meer te communiceren over het feit dat de hybride aanvallen het recht van de bondgenoten op collectieve verdediging kunnen rechtvaardigen.

De NAVO-PA vraagt met aandrang dat krachtdadigere maatregelen worden genomen tegen de hybride aanvallen van Rusland op de westerse landen, met inbegrip van strenge maatregelen tegen het witwassen van geld en ten aanzien van de internationale financiële belangen van de pro-Kremlinelite.

De NAVO-PA stelt meerdere andere mogelijke maatregelen voor om op te treden tegen de hybride acties van Rusland, waaronder middelen om de anonieme aanvallen op de sociale media te beperken, beter onderwijs om de desinformatiecampagnes van Rusland te bestrijden, een

4.3. « *Potentialités et défis dans un domaine spatial en mutation* » (n° 449). (rapporteur : M. Jean-Marie Bockel, France, pour la commission de l'économie et de la sécurité).

L'AP-OTAN souligne que, pour répondre à la dépendance croissante des opérations de l'OTAN aux capacités spatiales dans plusieurs domaines tels que le renseignement, la surveillance terrestre, la navigation et l'alerte rapide, l'Alliance doit développer une politique spatiale mieux définie.

Dans sa résolution, l'AP-OTAN appelle les gouvernements de l'OTAN à adopter un ensemble de recommandations politiques dans un contexte d'évolution rapide du secteur spatial. Elle conseille notamment de préserver l'espace en tant que zone de coopération mondiale malgré son importance militaire, de prioriser l'établissement d'une réglementation commune gouvernant les activités spatiales, dont la réduction au minimum des débris spatiaux, ainsi que d'améliorer le partage des capacités entre les Alliés.

L'AP-OTAN invite également les gouvernements des pays membres de l'OTAN à collaborer davantage avec les entreprises privées pour garantir la protection des satellites contre les cyberattaques.

4.4. « *Parades aux tactiques hybrides de la Russie : une mise à jour* » (n° 445). (rapporteur : Lord Jopling, Royaume-Uni, pour la commission sur la dimension civile de la sécurité).

Dans sa résolution, l'AP-OTAN demande à l'OTAN d'envisager l'adoption d'un nouveau concept stratégique tenant compte de la menace hybride russe et de communiquer davantage sur le fait que les attaques hybrides peuvent justifier le droit des Alliés à la défense collective.

L'AP-OTAN demande instamment à ce que des mesures plus fermes soient opposées aux attaques hybrides menées à l'encontre des pays occidentaux, y compris des mesures sévères contre le blanchiment d'argent et à l'égard des intérêts financiers internationaux de l'élite pro-Kremlin.

L'AP-OTAN propose plusieurs autres mesures possibles de lutte contre les actions hybrides de la Russie, parmi lesquelles des moyens de limiter les attaques anonymes à l'encontre des médias sociaux, une amélioration de l'éducation pour faire face aux campagnes

verbeterde samenwerking van de inlichtingendiensten, alsook de versterking van de cyberdefensie, met name van de systemen die het verkiezingsproces beschermen.

4.5. « *Security and cooperation in the High North* » (nr. 446). (rapporteur : mevrouw Jane Cordy, Canada, voor de commissie voor de civiele dimensie van veiligheid).

De NAVO-PA maakt zich zorgen over de schaal en de omvang van de versterking van de Russische militaire aanwezigheid in het Noordpoolgebied. De ontwikkeling van de Russische activiteiten in het Hoge Noorden komt op een moment dat de klimaatverandering tot een intensere strijd om de natuurlijke rijkdommen en om de verbindingswegen in de regio zou kunnen leiden.

Ondanks de bezorgdheid verzoekt de NAVO-PA de regeringen om samen te werken om te voorkomen dat de wedijver in de regio uit de hand loopt. De activiteiten inzake opsporing en redding, het wetenschappelijk onderzoek en de visserij zijn gebieden waarin de samenwerking met Rusland zou kunnen worden uitgebreid.

In haar resolutie benadrukt de NAVO-PA dat de NAVO haar strategische opstelling in het Hoge Noorden aan de nieuwe veiligheidssituatie moet aanpassen. Daarbij moet ook steun worden verleend aan de ontwikkeling van de verdedigingscapaciteiten van de bondgenoten in de regio en moeten meer gemeenschappelijke oefeningen worden georganiseerd.

De NAVO-PA beklemtoont ook dat het belangrijk is om in het kader van het beleid inzake de noordpoolregio de inheemse gemeenschappen te raadplegen.

4.6. « *Reinforcing NATO's Deterrence in the East* » (nr. 448). (rapporteur : de heer Joseph A. Day, Canada, namens de commissie voor defensie en veiligheid)

De NAVO-PA benadrukt dat de oostelijk gelegen landen van het bondgenootschap worden geconfronteerd met conventionele militaire en significante hybride bedreigingen vanuit Rusland, op een moment dat de relaties tussen de NAVO en Rusland sinds de Koude Oorlog een dieptepunt hebben bereikt.

De NAVO-PA meent dat de in de Baltische Staten en in Polen gebaseerde troepen operationeel blijven en op lange termijn aanwezig kunnen blijven.

In haar resolutie beveelt de NAVO-PA de bondgenoten aan « *to continue to ensure the sustainability and*

de désinformation de la Russie, une amélioration de la coopération en matière de renseignement, ainsi que le renforcement des cyberdéfenses, notamment celles protégeant les systèmes électoraux.

4.5. « La sécurité et la coopération dans le Grand Nord » (n° 446). (rapporteur : Mme Jane Cordy, Canada, pour la commission sur la dimension civile de la sécurité).

L'AP-OTAN exprime son inquiétude quant à l'échelle et l'envergure du renforcement de la présence militaire russe dans l'Arctique. Le développement des activités de la Russie dans le Grand Nord survient à un moment où le changement climatique risque d'entraîner une intensification de la concurrence pour les ressources naturelles et pour les axes de communication dans la région.

Malgré les inquiétudes, l'AP-OTAN invite les gouvernements à coopérer afin d'éviter que la concurrence dans la région n'échappe à tout contrôle. Les activités de recherche et de sauvetage, la recherche scientifique et la pêche sont les domaines dans lesquels la coopération avec la Russie pourrait être étendue.

Dans sa résolution, l'AP-OTAN souligne que l'OTAN doit aligner sa posture stratégique dans le Grand Nord sur les nouvelles réalités sécuritaires. Cela doit inclure le soutien au développement des capacités défensives des Alliés dans la région et l'organisation d'un nombre accru d'exercices conjoints.

L'AP-OTAN insiste également sur l'importance de la consultation des communautés autochtones dans le cadre des politiques relatives à la région arctique.

4.6. « Renforcer la dissuasion de l'OTAN à l'Est » (n° 448). (rapporteur : M. Joseph A. Day, Canada, pour la commission de la défense et de la sécurité).

L'AP-OTAN souligne que les pays situés à l'est de l'Alliance sont confrontés à des menaces militaires conventionnelles et des menaces hybrides significatives de la part de la Russie, à un moment où les relations entre l'OTAN et la Russie sont au plus bas depuis la guerre froide.

L'AP-OTAN estime que les troupes basées dans les États baltes et en Pologne demeurent opérationnelles et peuvent être maintenues sur le long terme.

Dans sa résolution, l'AP-OTAN recommande aux Alliés de continuer d'assurer la soutenabilité et la

readiness of NATO's Enhanced Forward Presence ». Bovendien moet via meer samenwerking tussen de NAVO en de EU de militaire mobiliteit toenemen, moeten de termijnen om troepen in te zetten worden verkort en moeten de bevoorradingsassen worden beveiligd.

De NAVO-PA roept ertoe op om een snel alarmsysteem te ontwikkelen voor de detectie van eventuele invallen in de Suwalkistreek ; dat is een Poolse gebied tussen Wit-Rusland en – in het westen – de Russische enclave Kaliningrad.

4.7. « *Energy Security : a strategic challenge for the Alliance* » (nr. 450). (rapporteur : mevrouw Ausrine Armonaite, Lituanie, namens de commissie voor economie en veiligheid).

De NAVO-PA meent dat de Europese landen hun afhankelijkheid van olie en gas uit Rusland moeten verminderen, aangezien het Kremlin zijn pogingen voortzet om het continent te verdelen door zijn gigantische energievoorraden in te zetten als politiek wapen.

De NAVO-PA dringt er bij Europa op aan om collectief met Rusland te onderhandelen over gasbevoorradingscontracten, opdat dat land geen gebruik zou kunnen maken van zijn machtspositie om zijn voorwaarden op te leggen aan de kleinere landen.

De NAVO-PA beklemtoont de noodzaak om de bevoorradingsbronnen te diversifiëren, om Europa minder afhankelijk te maken van fossiele brandstoffen, om de sector voor concurrentie open te stellen, om de reglementering op energiegebied uit te breiden, om de transparantie te verbeteren en om de corruptie te bestrijden. Tevens wordt gevraagd om de energie-infrastructuur te beschermen tegen eventuele cyberaanvallen.

De NAVO-PA roept de landen van het bondgenootschap er bovendien toe op Oekraïne – dat al gedestabiliseerd is door de Russische militaire operaties – te helpen om op energievak niet geïsoleerd te raken.

4.8. « *Reinforcing Nato's contribution to tackling the challenges from the South* » (nr. 451). (rapporteur : de heer Júlio Miranda Calha, Portugal, namens de politieke commissie).

De NAVO-PA meent dat de lidstaten van de NAVO meer inspanningen moeten leveren in de strijd tegen de conflicten en de instabiliteit in het Midden-Oosten en in Noord-Afrika, want die vormen onmiskenbaar een veiligheidsuitdaging voor het bondgenootschap.

disponibilité opérationnelle de cette présence avancée rehaussée. Il convient en outre d'accroître la mobilité militaire au travers d'une coopération OTAN-UE renforcée, de réduire les délais de déploiement et de sécuriser les axes d'approvisionnement.

L'AP-OTAN appelle à la conception d'un système d'alerte rapide qui permette de détecter d'éventuelles incursions dans le corridor de Suwalki, une zone située en Pologne entre le Belarus et, à l'ouest, l'enclave russe de Kaliningrad.

4.7. « La sécurité énergétique, un défi stratégique pour l'Alliance » (n° 450). (rapporteur : Mme Ausrine Armonaite, Lituanie, pour la commission de l'économie et de la sécurité).

L'AP-OTAN estime que les pays européens doivent réduire leur dépendance vis-à-vis du pétrole et du gaz russes, dès lors que le Kremlin poursuit ses tentatives de diviser le continent en usant ses immenses ressources énergétiques comme arme politique.

L'AP-OTAN presse l'Europe de négocier collectivement des contrats d'approvisionnement en gaz avec la Russie, de manière que cette dernière ne puisse profiter de sa position dominante pour imposer ses conditions aux plus petits pays.

L'AP-OTAN insiste sur la nécessité de diversifier les sources d'approvisionnement, de limiter la dépendance de l'Europe en énergies fossiles, d'ouvrir le secteur à la concurrence, de renforcer la réglementation dans le domaine de l'énergie, d'améliorer la transparence et de lutter contre la corruption. Il demande également de protéger les infrastructures énergétiques contre d'éventuelles cyberattaques.

L'AP-OTAN appelle en outre les pays alliés à aider l'Ukraine, déjà déstabilisée par les menées militaires russes, à ne pas tomber dans l'isolement sur le plan de l'énergie.

4.8. « Renforcer la contribution de l'OTAN pour faire face aux défis émanant du Sud » (n° 451). (rapporteur : M. Julio Miranda Calha, Portugal, pour la commission politique).

L'AP-OTAN estime que les pays membres de l'OTAN doivent redoubler d'efforts dans leur lutte contre les conflits et l'instabilité au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, lesquels représentent un défi de sécurité indéniable aux yeux de l'Alliance.

In haar resolutie adviseert de NAVO-PA de regeringen van de NAVO-lidstaten om de hulp aan de partnerlanden in die regio's te behouden, teneinde hen in staat te stellen een defensiecapaciteit uit te bouwen en professionele en verantwoordelijke veiligheidsinstellingen op te richten.

De NAVO-PA verzoekt de NAVO-regeringen om aangepaste financiële en personele steun te bieden voor de niet gevechtsgelateerde opleidingsmissie van de NAVO in Irak.

Aan de andere kant moet de NAVO een gemeenschappelijk beleid ten aanzien van Libië uitstippelen met betrekking tot de ondersteuning van defensie en de oprichting van een veiligheidsinstelling ; tevens moet zij haar diplomatieke invloed in het veld aanwenden om deel te nemen aan de tenuitvoerlegging van het VN-actieplan om het land uit de politieke impasse te halen.

De NAVO-PA vraagt de regeringen van de NAVO-landen eveneens een gezamenlijke en gecoördineerde aanpak uit te werken met het oog op een politieke afwikkeling van de oorlog in Syrië.

4.9. « *Safeguarding Elections in the Alliance* » (nr. 452). (rapporteur : mevrouw Susan Davis, Verenigde Staten, voor de commissie voor defensie en veiligheid).

De NAVO-PA klaagt de diverse pogingen aan die Rusland onderneemt om de westerse democratieën te destabiliseren, meer bepaald door verkiezingen te sturen, en vraagt het bondgenootschap krachtdadiger op te treden om zich tegen dit soort hybride dreigingen te verdedigen.

In haar resolutie beveelt de NAVO-PA een versterking van de cyberverdedigingsmechanismen van de kiessystemen aan, alsook de instelling van mechanismen welke die aanvallen kunnen bemoeilijken en er sneller tegen kunnen optreden ; ook moeten er maatregelen komen om beter het hoofd te bieden aan desinformatie. Tevens beveelt zij aan strengere sancties aan te nemen om potentiële plegers van electorale inmenging af te schrikken.

Volgens de NAVO-PA moet ook worden overwogen om de verkiezingsinfrastructuur te classificeren als kritieke infrastructuur, naar het voorbeeld van de communicatie- of energienetwerken. Aldus zouden de veiligheidsdiensten nauwer kunnen samenwerken om de verkiezingen te beschermen tegen cyberaanvallen.

Dans sa résolution, l'AP-OTAN conseille aux gouvernements des pays membres de l'OTAN de maintenir l'aide apportée aux pays partenaires dans ces régions afin de leur permettre de développer une capacité de défense et de créer des institutions de sécurité professionnelles et responsables.

L'AP-OTAN invite les gouvernements alliés à apporter un soutien financier et humain adéquat à la mission de formation non liée au combat de l'OTAN en Irak.

D'autre part, l'OTAN doit développer une politique commune concernant la Libye dans les secteurs de l'aide à la défense et de la création d'une institution de sécurité, ainsi qu'user de son influence diplomatique sur le terrain pour participer à la mise en œuvre du plan d'action de l'ONU visant à sortir le pays de l'impasse politique.

L'AP-OTAN demande également aux gouvernements des pays membres de l'OTAN de développer une approche conjointe et coordonnée visant une résolution politique de la guerre en Syrie.

4.9. « Protéger les élections dans les pays de l'Alliance » (n° 452). (rapporteur : Mme Susan Davis, États-Unis, pour la commission de la défense et de la sécurité).

L'AP-OTAN dénonce les diverses tentatives de déstabilisation des démocraties occidentales par la Russie, notamment en ciblant les élections et demande à l'Alliance d'agir plus fermement pour se défendre contre ce type de menaces hybrides.

Dans sa résolution, l'AP-OTAN recommande un renforcement des dispositifs de cyberdéfense des systèmes électoraux, la mise en place de mécanismes capables d'enrayer les attaques et d'y riposter plus rapidement, de même que des mesures favorisant la résistance à la désinformation. Par ailleurs, elle préconise instamment l'adoption de sanctions plus sévères pour dissuader les auteurs potentiels d'ingérences électorales.

L'AP-OTAN propose aussi d'envisager la possibilité de classer l'infrastructuur électorale comme infrastructure critique, à l'instar des réseaux de communication ou d'énergie. Cela permettrait d'élargir la collaboration entre les services de sécurité pour protéger les élections contre les cyberattaques.

Tot slot beveelt de NAVO-PA aan om de partnerschappen met de privésector aangaande de electorale inmenging op de sociale netwerken te versterken.

*
* *

De NAVO-PA heeft mevrouw Madeleine Moon, Brits parlements lid, verkozen tot voorzitter van de Assemblee, als opvolgster van mevrouw Rasa Juknevičienė uit Litouwen, van wie het tussentijdse mandaat is verstrekt.

Mevrouw Moon werd bij acclamatie verkozen voor een mandaat van twee jaar. Zij is de eerste vrouw die door de NAVO-PA formeel en eenparig tot voorzitter wordt verkozen.

Mevrouw Moon zal kunnen bogen op de deskundige steun van vijf ondervoorzitters, die eveneens bij acclamatie zijn verkozen : de heren Vitalino Canas (Portugal), Franklin Van Kappen (Nederland), Osman Asking Bak (Turkije), Richard Benyon (Verenigd Koninkrijk) en Michael Turner (Verenigde Staten).

*
* *

De plenaire vergadering heeft ook de ontwerpbegroting 2019 aangenomen.

VI. TOEKOMSTIGE ZITTINGEN EN VERGADERINGEN

– Voorjaarsvergadering van de vaste commissie in Zagreb (Kroatië), op 29 en 30 maart 2019.

– Voorjaarszitting van de NAVO-PA in Bratislava (Slovakije), van 31 mei tot 3 juni 2019.

– 65e jaarzitting van de NAVO-PA in Londen (Verenigd Koninkrijk), van 11 tot 14 oktober 2019.

De rapporteur,

Christophe LACROIX.

BIJLAGEN : aangenomen resoluties.

Enfin, l'AP-OTAN préconise de renforcer les partenariats avec le secteur privé concernant l'ingérence électorale sur les réseaux sociaux.

*
* *

L'AP-OTAN a élu Mme Madeleine Moon, membre du Parlement britannique, au poste de présidente de l'Assemblée, succédant à la lituanienne Rasa Juknevičienė, qui arrivait au terme de son mandat intérimaire.

Mme Moon a été élue par acclamation pour un mandat de deux ans. Elle est la première femme formellement élue présidente à l'unanimité par l'AP-OTAN.

Mme Moon bénéficiera du soutien efficace de cinq vice-présidents, également élus par acclamation : MM. Vitalino Canas (Portugal), Franklin Van Kappen (Pays-Bas), Osman Asking Bak (Turquie), Richard Benyon (Royaume-Uni) et Michael Turner (États-Unis).

*
* *

La séance plénière a également adopté le projet de budget 2019.

VI. SESSIONS ET RÉUNIONS À VENIR

– Réunion de printemps de la commission permanente à Zagreb, Croatie, 29-30 mars 2019.

– Session de printemps de l'AP-OTAN, à Bratislava, Slovaquie, 31 mai-3 juin 2019.

– 65^e session annuelle de l'AP-OTAN, à Londres, Royaume-Uni, 11-14 octobre 2019.

Le rapporteur,

Christophe LACROIX.

ANNEXES : résolutions adoptées.

**BIJLAGEN :
AANGENOMEN RESOLUTIES****ANNEXES :
RÉSOLUTIONS ADOPTÉES**

215 CDS 18 E rev.1 fin
Original: English

COMMITTEE ON THE
CIVIL DIMENSION OF SECURITY

RESOLUTION 445

on

UPDATING THE RESPONSES TO RUSSIA'S HYBRID TACTICS*

The Assembly,

1. **Acknowledging** that the awareness of Russia's use of hybrid tactics against the Euro-Atlantic community has grown considerably in recent years, but **mindful** that these tactics continue to pose a serious challenge to Euro-Atlantic stability, security and unity as well as to our vision of a Europe whole, free and at peace;
2. **Alerted** by the clear anti-Western agenda of the Kremlin and the complexity of its hybrid toolbox that ranges from political interference to use of force, targeted assassinations, aggressive espionage, exporting crime and corruption, weaponising information, conducting cyberattacks and applying economic pressure;
3. **Applauding** the adoption – at the 2016 Warsaw Summit – of the NATO strategy to counter hybrid threats and the subsequent decision of the 2018 Brussels Summit to establish Counter Hybrid Support Teams as well as the statement that there can be no return to “business as usual” until there is a clear change in Russia's actions that demonstrates compliance with international law and its international obligations;
4. **Welcoming** the deepening of NATO-EU cooperation in countering hybrid threats as well as important initiatives undertaken by national governments, and traditional and social media outlets as well as civil society actors to counter Russia's disinformation campaigns and cyberattacks;
5. **Condemning** in the strongest terms the use of a nerve agent in Salisbury, United Kingdom, and **praising** the unity and support demonstrated by the Allies to the British government;
6. **Denouncing** Russia's meddling in recent elections and referenda in the Euro-Atlantic area, and **deeply concerned** by the similar threat posed to upcoming elections as well as by the Kremlin's support for fringe political movements in the West;
7. **Condemning** the illegal construction of the Kerch bridge by Russia, combined with its policy of selective access denial and arbitrary detaining of Ukrainian and foreign vessels in the Azov Sea, and **deeply concerned** by new security, economic and ecological threats to the region;
8. **Reiterating** its firm support to the investigation conducted by the Dutch authorities on the downing of flight MH17 in Ukraine, and **calling on** the Kremlin to comply with UN Security Council Resolution 2166, take responsibility and fully cooperate with all efforts to establish accountability;

* Presented by the Committee on the Civil Dimension of Security and adopted by the Plenary Assembly on Monday 19 November 2018, Halifax, Canada

215 CDS 18 E rev. 1 fin

9. **Cognisant** of Russia's continued hybrid warfare against Georgia aimed at undermining Georgia's European and Euro-Atlantic aspirations and at discrediting Western values;

10. **Believing strongly** in the resilience of democracy and the ability of open societies to prevail against hybrid threats;

11. **URGES** member governments and parliaments of the North Atlantic Alliance:

- a. to reflect the new global security realities in the next NATO Strategic Concept and to take the Russian hybrid threat into account;
- b. to reiterate the position that hybrid attacks can trigger the Allies' right to collective defence;
- c. to consider discussing hybrid threats in the framework of the NATO-Russia Council;
- d. to redouble efforts to build resilience among their civil society against any type of hybrid attack, including by revising education policies in order to promote critical thinking and cyber literacy from an early age;
- e. to continue applying restrictive measures, such as applying fines in cases of hate speech, and encouraging social media companies to increase their capabilities in removing fake news and identifying fake or automated accounts;
- f. to consider introducing targeted sanctions in solidarity with the United Kingdom, and other members recently targeted by Russia's hybrid attacks;
- g. to enhance coherence and coordination between NATO civilian and military assets, as well as between NATO and the EU, in responding to hybrid threats;
- h. to increase strategic awareness by enhancing intelligence sharing and cooperation between domestic agencies and strengthening further NATO's Joint Intelligence and Security Division;
- i. to continue investing in the development of well-trained local Special Forces as the first port of call in scenarios involving the use of mercenaries and armed men without military insignia;
- j. to enhance further a coordinated and comprehensive cooperation with aspirant partners in the Western Balkans and Eastern Europe on countering Russian hybrid warfare tactics;
- k. to adopt a coherent and pro-active strategy to target the Western assets of corrupt Russian elites;
- l. to design specific government units and support media and civil society initiatives in the field of debunking fake news and identifying hostile propaganda and to provide existing EU and NATO capabilities with additional financial, technological and human support;
- m. to recognise the importance of developing cyber capabilities enabling Allies to impose costs on those who harm them in cyberspace and allowing NATO, where appropriate, to use these cyber capabilities to support its operations;
- n. to identify electoral structures as strategic infrastructure and to offer assistance to political parties and candidates in protecting their data and networks;
- o. to continue efforts to diversify energy imports and promote energy efficiency.



ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DE L'OTAN

COMMISSION SUR LA
DIMENSION CIVILE DE LA SÉCURITÉ215 CDS 18 F rév. 1 fin
Original : anglais**RÉSOLUTION 445**

sur

**PARADES AUX TACTIQUES HYBRIDES DE LA RUSSIE :
UNE MISE À JOUR ***

L'Assemblée,

1. **Reconnaissant** que la prise de conscience relative à l'utilisation par la Russie de tactiques hybrides à l'encontre de la communauté euro-atlantique s'est nettement accrue ces dernières années, mais **consciente** que ces tactiques continuent de poser de sérieux défis à la stabilité, la sécurité et l'unité euro-atlantiques ainsi qu'à notre vision d'une Europe unie, libre et en paix ;
2. **Alertée** par les intentions clairement anti-occidentales du Kremlin et la complexité de sa panoplie de tactiques hybrides telles que l'ingérence politique, l'emploi de la force, les assassinats ciblés, l'espionnage agressif, l'exportation de la criminalité et de la corruption, l'utilisation de l'information comme d'une arme, les cyberattaques et les pressions économiques ;
3. **Se félicitant** de l'adoption, au sommet de Varsovie de 2016, de la stratégie de lutte de l'OTAN contre les menaces hybrides de l'OTAN et de la décision ultérieure du sommet de Bruxelles de 2018 de constituer des équipes de soutien pour la lutte contre les pratiques hybrides ainsi que de la déclaration stipulant qu'il serait impossible de reprendre le cours normal des activités tant que l'on ne constaterait pas un net changement d'attitude de la Russie, témoignant d'un certain respect du droit international et de ses obligations internationales ;
4. **Saluant** l'approfondissement de la coopération OTAN-UE en matière de lutte contre les menaces hybrides ainsi que les initiatives importantes prises par les gouvernements nationaux, les médias traditionnels et les réseaux sociaux, ainsi que par les acteurs de la société civile visant à lutter contre les campagnes de désinformation et les cyberattaques de la Russie ;
5. **Condamnant** dans les termes les plus vigoureux l'emploi d'un gaz innervant à Salisbury au Royaume-Uni et **se félicitant** de l'unité et du soutien dont les Alliés ont fait preuve à l'égard du gouvernement britannique ;
6. **Dénonçant** l'ingérence de la Russie lors d'élections et de référendums récents dans la zone euro-atlantique et **vivement préoccupée** par la menace analogue qui plane sur les élections à venir ainsi que par le soutien que le Kremlin apporte à des mouvements politiques marginaux dans les pays occidentaux ;
7. **Condamnant** la construction illégale du pont de Kertch par la Russie, ainsi que la politique menée par cette dernière de déni d'accès sélectif et d'interception arbitraire de navires ukrainiens et étrangers en mer d'Azov, et **s'inquiétant vivement** des nouvelles menaces sécuritaires, économiques et écologiques pour la région ;

* présentée par la commission sur la dimension civile de la sécurité et adoptée par l'Assemblée plénière le lundi 19 novembre, à Halifax (Canada)

215 CDS 18 F rév. 1 fin

8. **Réaffirmant** son appui résolu à l'enquête menée par les autorités néerlandaises sur le vol MH17 abattu en Ukraine et **demandant** au Kremlin de se conformer à la résolution 2166 du Conseil de sécurité des Nations unies, d'assumer sa responsabilité et de coopérer pleinement à tous les efforts nécessaires pour déterminer les diverses responsabilités ;

9. **Consciente** de la guerre hybride incessante menée par la Russie à l'encontre de la Géorgie dans le but de saper les aspirations européennes et euro-atlantiques de ce pays et de discréditer les valeurs occidentales ;

10. **Fermelement convaincue** de la résilience des démocraties et de la capacité des sociétés ouvertes à l'emporter sur les menaces hybrides ;

11. **INVITE INSTAMMENT** les gouvernements et les parlements membres de l'Alliance atlantique :

- a. à refléter les nouvelles réalités mondiales en matière de sécurité dans le prochain concept stratégique de l'OTAN et à tenir compte des menaces hybrides de la Russie ;
- b. à réaffirmer que les attaques hybrides peuvent déclencher le droit des Alliés à la défense collective ;
- c. à envisager d'aborder la question des menaces hybrides dans le cadre du Conseil OTAN-Russie ;
- d. à redoubler d'efforts pour instaurer la résilience de leur société civile face à tout type d'attaque hybride, y compris en revoyant les politiques d'éducation afin d'encourager l'esprit critique et une compréhension du monde cybernétique dès le plus jeune âge.
- e. à continuer d'appliquer des mesures restrictives, notamment en imposant des amendes en cas de discours haineux et en encourageant les réseaux sociaux à augmenter leurs capacités à retirer les fausses nouvelles et à identifier les faux comptes ou les comptes automatisés ;
- f. à envisager d'appliquer des sanctions ciblées en solidarité avec le Royaume-Uni et les autres membres qui ont récemment été la cible d'attaques hybrides de la Russie ;
- g. à renforcer la cohérence et la coordination entre les moyens civils et militaires de l'OTAN, ainsi qu'entre l'OTAN et l'UE, dans la réponse aux menaces hybrides ;
- h. à accroître la prise de conscience stratégique en améliorant le partage de renseignements et la coopération entre les agences nationales et en renforçant davantage la division civilo-militaire Renseignement et sécurité de l'OTAN ;
- i. à continuer d'investir dans le développement de Forces spéciales locales bien entraînées comme premier point de contact dans des situations impliquant la présence de mercenaires ou d'hommes armés sans insigne militaire ;
- j. à promouvoir une coopération plus large et coordonnée avec les partenaires aspirant à l'adhésion dans les Balkans occidentaux et en Europe de l'est en matière de lutte contre les tactiques de guerre hybride de la Russie ;
- k. à adopter une stratégie cohérente et proactive pour cibler les actifs occidentaux des élites russes corrompues ;
- l. à constituer des unités gouvernementales spéciales et à soutenir les initiatives des médias et de la société civile visant à mettre au jour les fausses nouvelles et à identifier la propagande

215 CDS 18 F rév. 1 fin

hostile, et à apporter un appui financier, technologique et humain supplémentaire aux capacités existantes de l'UE et de l'OTAN ;

- m. à constater qu'il importe de développer des cybercapacités permettant aux Alliés de riposter contre ceux qui les attaquent dans le cyberspace, et de donner à l'OTAN, le cas échéant, la possibilité de faire usage de celles-ci pour appuyer ses opérations ;
 - n. à établir que les structures électorales constituent des infrastructures stratégiques et à proposer aux partis politiques et aux candidats une assistance pour protéger leurs données et leurs réseaux ;
 - o. à poursuivre les efforts visant à diversifier les importations énergétiques et à promouvoir l'efficacité énergétique.
-



COMMITTEE ON THE
CIVIL DIMENSION OF SECURITY

216 CDS 18 E rev.1 fin
Original: English

RESOLUTION 446

on

SECURITY AND COOPERATION IN THE HIGH NORTH*

The Assembly,

1. **Alarmed** by the speed of the climate change in the Arctic regions;
2. **Mindful** of the growing geostrategic importance of the Arctic as the changing climate creates new opportunities for shipping, exploitation of mineral resources, fishing and tourism, as well as for military activities;
3. **Concerned** that – while the threat of an armed conflict in the Arctic is still low – it cannot be entirely ruled out that a possible spill-over of tension between Russia and NATO Allies, as well as China's increasing engagement, could lead to more strategic rivalry in the region;
4. **Acknowledging** the scale and scope of Russia's military build-up in the Arctic, including the revamping of the Northern Fleet, the establishment of military infrastructure across the region, the development of anti-access and area denial (A2/AD) capabilities, and dramatic increases in air and submarine activity on the Alliance's borders;
5. **Recalling** that at the 2016 Warsaw Summit, the Alliance committed to strengthening its maritime posture in the North Atlantic and to improving the Alliance's comprehensive situational awareness in the region to deter and defend against any potential threats, including against sea lines of communication and maritime approaches of NATO territory;
6. **Welcoming** NATO's decision to establish a new Atlantic Command in Norfolk, Virginia, (United States);
7. **Mindful** of the different perspectives among the Allies on the scope of NATO's presence in the Arctic, yet **persuaded** that NATO can offer added value in the region;
8. **Aware** that the increasing human activity in the region raises serious concerns relating to human security and the protection of critical economic infrastructures, particularly in the context of harsh weather conditions and limited search and rescue (SAR) capabilities;
9. **Convinced** that international cooperation as well as close partnership between the military, public and non-governmental sectors are essential in order to provide adequate civilian protection in the High North;

* Presented by the Committee on the Civil Dimension of Security and adopted by the Plenary Assembly on Monday 19 November 2018, Halifax, Canada

216 CDS 18 E rev.1 fin

10. **Highlighting** the role of the Arctic Council as the main vehicle for cooperation in the Arctic;
 11. **Emphasising** that interstate relations and Arctic economic development should adhere to international law, both customary and case law, as well as relevant international conventions and rules, including the Polar Code;
 12. **URGES** member governments and parliaments of the North Atlantic Alliance:
 - a. to steer international efforts towards promoting cooperation in the Arctic in a spirit of responsible stewardship, and preventing tensions and competition in the region from becoming insurmountable;
 - b. to adapt NATO strategic posturing in the High North to the new security realities identified in the Assembly's 2017 report "NATO and Security in the Arctic", including supporting the Allied Arctic littoral states in developing adequate defensive assets and capabilities and organising more joint exercises such as *Trident Juncture*;
 - c. to bolster NATO's enhanced situational awareness through greater expertise in the Arctic region;
 - d. to promote and exchange best practices in terms of SAR and contribute to the interoperability of SAR units through joint exercises both among NATO countries and with non-NATO countries;
 - e. to maintain and further develop constructive cooperation with Russia in the fields of search and rescue, fisheries and scientific research;
 - f. to support the work of multinational frameworks, such as the Arctic Council, and to ensure full compliance with international law, both customary and case law, the implementation of the Polar Code and the further development of higher international safety and environmental standards for the High North;
 - g. to ensure that Indigenous peoples and communities are adequately consulted and represented throughout decision-making processes concerning the Arctic region;
 - h. to strengthen efforts to minimise the impacts of climate change on the Arctic, especially by reducing greenhouse emissions and implementing the Paris Agreement.
-



ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE L'OTAN

COMMISSION SUR LA
DIMENSION CIVILE DE LA SÉCURITÉ

216 CDS 18 F rév. 1 fin
Original : anglais

RÉSOLUTION 446

sur

LA SÉCURITÉ ET LA COOPÉRATION DANS LE GRAND NORD*

L'Assemblée,

1. **Alarmée** par la rapidité du changement climatique dans les régions de l'Arctique ;
2. **Consciente** de l'importance géostratégique croissante de l'Arctique alors que le changement climatique ouvre de nouvelles possibilités pour la navigation, l'exploitation de ressources minérales, la pêche et le tourisme, ainsi que pour les activités militaires ;
3. **Notant avec inquiétude** que, bien que la menace d'un conflit armé dans l'Arctique reste faible, il ne peut être totalement exclu qu'un éventuel débordement des tensions entre la Russie et les Alliés ainsi que l'engagement croissant de la Chine pourraient exacerber la rivalité stratégique dans la région ;
4. **Prenant note** de l'échelle et de l'envergure du renforcement massif de la présence militaire russe dans l'Arctique, y compris la refonte complète de sa flotte du nord, la mise en place d'une infrastructure militaire dans toute la région, le développement de capacités de déni d'accès et d'interdiction de zone (A2/AD) et l'augmentation spectaculaire des activités aériennes et sous-marines aux frontières de l'Alliance ;
5. **Rappelant** qu'au sommet de Varsovie de 2016, l'Alliance s'est engagée à consolider sa posture maritime dans l'Atlantique Nord et à améliorer sa connaissance globale de la situation dans la région dans le but de dissuader et de se défendre contre toute menace potentielle, dont celles visant les lignes de communication maritimes et contre toute approche maritime du territoire de l'OTAN ;
6. **Saluant** la décision de l'OTAN d'établir un nouveau Commandement atlantique à Norfolk, Virginie (États-Unis) ;
7. **Consciente** de l'existence de points de vue divergents, parmi les Alliés, concernant l'étendue de la présence de l'OTAN dans l'Arctique, mais **persuadée** que l'OTAN peut apporter une valeur ajoutée dans la région ;
8. **Sachant** que l'accroissement de l'activité humaine dans la région suscite de graves préoccupations quant à la sécurité humaine et la protection d'infrastructures économiques critiques, en particulier au vu des conditions météorologiques extrêmes et des capacités limitées de recherche et de sauvetage (SAR) ;

* présentée par la commission sur la dimension civile de la sécurité et adoptée par l'Assemblée plénière le lundi 19 novembre, à Halifax (Canada)

216 CDS 18 F rév. 1 fin

9. **Convaincue** que la coopération internationale ainsi qu'un partenariat étroit entre les secteurs militaire, public et non gouvernemental sont indispensables pour pouvoir assurer une protection civile adéquate dans le Grand Nord ;
10. **Soulignant** le rôle du Conseil de l'Arctique comme principal moteur de la coopération dans la région arctique ;
11. **Insistant** sur le fait que les relations entre États et le développement économique de l'Arctique devraient se conformer au droit international, à la fois coutumier et jurisprudentiel, ainsi qu'aux réglementations et conventions internationales pertinentes, dont le Code polaire ;
12. **DEMANDE INSTAMMENT** aux gouvernements et parlements membres de l'Alliance atlantique :
- a. d'orienter les efforts internationaux en vue de promouvoir la coopération dans l'Arctique dans un esprit de gestion responsable et d'éviter que les tensions et la concurrence dans la région ne deviennent insurmontables ;
 - b. d'aligner la posture stratégique de l'OTAN dans le Grand Nord sur les nouvelles réalités sécuritaires mises en évidence dans le rapport de l'AP-OTAN (2017) *L'OTAN et la sécurité dans l'Arctique*, notamment en soutenant les États alliés riverains de l'Arctique dans le développement de capacités et ressources défensives adéquates et dans l'organisation d'un plus grand nombre d'exercices conjoints tels que *Trident Juncture* ;
 - c. de soutenir une connaissance améliorée de la situation de l'OTAN par une meilleure expertise sur la région arctique ;
 - d. d'encourager et d'échanger les meilleures pratiques en termes de SAR, et de contribuer à l'interopérabilité des unités SAR par le biais d'exercices conjoints, aussi bien entre pays de l'OTAN qu'avec des pays non membres ;
 - e. d'entretenir et d'étendre une coopération constructive avec la Russie dans les domaines de la recherche et du sauvetage, de la pêche et de la recherche scientifique ;
 - f. de soutenir les travaux d'entités multinationales comme le Conseil de l'Arctique, et d'assurer une pleine conformité au droit international, à la fois coutumier et jurisprudentiel, la mise en œuvre du Code polaire et la poursuite de l'élaboration de normes internationales environnementales et de sécurité plus strictes dans le Grand Nord ;
 - g. de veiller à ce que les populations et communautés autochtones soient consultées et représentées comme il se doit tout au long des processus décisionnels concernant la région arctique ;
 - h. de consolider les efforts afin de minimiser l'impact du changement climatique sur l'Arctique, en particulier en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et en respectant l'accord de Paris.
-



NATO PARLIAMENTARY ASSEMBLY

DEFENCE AND SECURITY COMMITTEE

217 DSC 18 E rev. 1 fin
Original: English

RESOLUTION 447

on

BURDEN SHARING: NEW COMMITMENTS IN A NEW ERA *

The Assembly,

1. **Concerned** by threats to NATO's territories and populations which could undermine peace and security;
2. **Recognising** this security challenge demands a determined, unified, and capable Allied response;
3. **Recalling** the new adaptation measures decided upon at the 2014 and 2016 Summits in Wales and Warsaw to address these threats;
4. **Welcoming** the readiness and reinforcement initiatives announced at the 2018 Brussels Summit to ensure more rapid and effective Allied responses to any possible contingency in NATO territory;
5. **Aware** a dynamic and mobile Allied deterrence posture requires significantly larger investments;
6. **Encouraged** by continued US investment in European security via such initiatives as the European Deterrence Initiative (EDI);
7. **Understanding** deterrence is a whole-of-Alliance undertaking, requiring investment and sacrifice from all Allies so that NATO is positioned to achieve collective defence, crisis management, and cooperative security in the face of any challenge;
8. **Recalling** that Article 3 of the Washington Treaty commits all Allies to do their part to carry the burden of Alliance initiatives, operations, and tasks;
9. **Remembering** the Defence Investment Pledge undertaken at the 2014 Wales Summit which, *inter alia*, commits Allies to aim to move towards the guideline of spending 2% of their Gross Domestic Product (GDP) on defence by 2024 and investing 20% or more of their defence budgets on major equipment, including related research and development, with a view to meeting their NATO capability targets and filling NATO's capability shortfalls, and **noting** that the Defence Investment Pledge (DIP) is not only Cash, but also Capabilities and Commitments, as the so-called three "Cs" accurately reflect the Allies' level of solidarity, which indeed represents the basic pillar of the Alliance's credibility;

* Presented by the Defence and Security Committee and adopted by the Plenary Assembly on Monday 19 November 2018, in Halifax, Canada

217 DSC 18 E rev. 1 fin

10. **Encouraged** by the economic recovery across the Alliance, which has helped underwrite over USD87 billion in new defence spending by NATO European Members and Canada since 2014;

11. **Noting** that since 2014, the NATO PA has conducted a consequential and positive dialogue on burden sharing that has helped build a political consensus supporting the notion that more must be done to ensure a strong and capable NATO for the future;

12. **Applauding** the fact that five Allies are now spending over 2% of GDP on total defence spending, while 15 Allies have achieved or surpassed the 20% threshold for new investments;

13. **Welcoming** both the 2016 NATO-EU Joint Declaration, which has fostered closer NATO-EU cooperation, and reenergised collective defence efforts in Europe, including rising contributions to the European Defence Fund (EDF) and to the Permanent Structured Cooperation (PESCO) which are helping to deepen defence cooperation among EU member states;

14. **Aware** that the majority of Allies have not yet reached the Defence Investment Pledge guideline, and that Allies have agreed to regularly submit credible national plans for its implementation;

15. **URGES** the member governments and parliaments of the North Atlantic Alliance:

- a. to recognise the challenging and rapidly evolving security environment facing the Alliance, while redoubling national efforts to move towards the 2% guideline for defence spending by 2024 as all Allies agreed at the 2014 Wales Summit;
- b. to aim to increase their annual investments into new equipment and related research and development to 20% of total defence expenditures focused on obtaining a force structure best suited for not only national defence requirements, but also the most effective contribution to broader Alliance security needs according to the NATO Defence Planning Process (NDPP);
- c. to submit credible national plans outlining the steps their nations will take to achieve the type and amount of investment in defence necessary to engage a whole-of-Alliance effort to meet the security challenges facing NATO today and in the future.

16. **ASKS** its own Members:

- a. to familiarise themselves with the NDPP as a means of better understanding both the positive impact of their countries' contributions and the strategic and fiscal benefits of deeper coordination and synchronisation in defence planning and procurement;
- b. to solicit information from their respective defence establishments about how their nations are responding to NATO requirements and streamlining spending to make their current contributions as effective as possible;
- c. to help lead the debate about defence spending and their nation's contributions to the Alliance.



ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE L'OTAN

COMMISSION DE LA DÉFENSE ET
DE LA SÉCURITÉ

217 DSC 18 F rév. 1 fin
Original : anglais

RÉSOLUTION 447

sur

PARTAGE DES CHARGES : DE NOUVEAUX ENGAGEMENTS POUR UNE ÈRE NOUVELLE*

L'Assemblée,

1. **S'inquiétant** des menaces qui pèsent sur les territoires et les populations de l'OTAN et qui pourraient saper la paix et la sécurité ;
2. **Reconnaissant** que cet enjeu de sécurité appelle une réponse commune, résolue et compétente de la part des Alliés ;
3. **Rappelant** les nouvelles mesures d'adaptation, adoptées respectivement en 2014 et en 2016 aux sommets du pays de Galles et de Varsovie, pour parer à ces menaces ;
4. **Se félicitant** des initiatives pour la disponibilité opérationnelle et le renforcement des capacités, annoncées en 2018 au sommet de Bruxelles, pour permettre des réponses alliées plus rapides et plus efficaces en cas de situation d'urgence sur le territoire des pays de l'OTAN ;
5. **Consciente** qu'une posture de dissuasion alliée mobile et dynamique requiert des investissements notablement plus importants ;
6. **Jugeant encourageants** les investissements continus des États-Unis dans la sécurité européenne, notamment au travers d'initiatives comme l'Initiative de dissuasion européenne (EDI) ;
7. **Comprenant** que la dissuasion est un engagement de la part de toute l'Alliance, qui exige des investissements et des sacrifices de la part de tous ses membres, pour permettre à l'OTAN d'être en position d'assurer défense collective, gestion de crise et sécurité coopérative face à n'importe quel défi ;
8. **Rappelant** qu'en vertu de l'article 3 du traité de Washington, tous les Alliés s'engagent à faire le nécessaire pour prendre en charge les initiatives, les opérations et les tâches de l'Alliance ;
9. **Se remémorant** l'engagement en matière de dépenses de défense pris par les Alliés en 2014 au sommet du pays de Galles consistant, notamment, à se rapprocher de l'objectif de la directive visant à consacrer 2 % de leur produit intérieur brut (PIB) à la défense d'ici 2024 et à investir 20 %, ou plus, de leurs budgets de défense dans l'acquisition d'équipements majeurs, y compris dans la recherche et le développement s'y rapportant, afin d'atteindre les objectifs capacitaires OTAN et de combler les insuffisances capacitaires de l'OTAN, et **notant** que l'engagement en matière d'investissements de défense (DIP) ne se traduit pas seulement en termes de liquidités mais aussi

* présentée par la commission de la défense et de la sécurité et adoptée par l'Assemblée plénière le lundi 19 novembre, Halifax (Canada)

217 DSC 18 F rév. 1 fin

en termes de capacités et de contributions, et que ces trois éléments (les « 3C » en anglais) reflètent précisément le niveau de solidarité des Alliés, lequel représente de fait le pilier central de la crédibilité de l'Alliance ;

10. **Jugeant encourageante** la reprise économique au sein de l'Alliance, qui a contribué depuis 2014 à allouer plus de 87 milliards de dollars américains à de nouvelles dépenses de défense du Canada et des pays européens membres de l'OTAN ;

11. **Constatant** que, depuis 2014, l'AP-OTAN a mené un dialogue conséquent et positif sur le partage des charges, qui a contribué à établir un consensus politique appuyant l'idée qu'il faut consacrer davantage d'efforts pour s'assurer que l'OTAN soit solide et compétente pour le futur ;

12. **Saluant** le fait que cinq pays membres consacrent aujourd'hui plus de 2 % de leur PIB aux dépenses de défense, tandis que 15 pays membres ont atteint ou dépassé le seuil des 20 % applicable aux nouveaux investissements ;

13. **Se félicitant** aussi bien de la déclaration commune de 2016 entre l'OTAN et l'UE, qui a resserré la coopération OTAN-UE, que du nouvel élan insufflé aux efforts déployés en Europe pour la défense collective, et notamment l'augmentation des contributions au Fonds européen de la défense et à la Coopération structurée permanente (CSP) qui contribuent à renforcer la coopération en matière de défense entre les États membres de l'UE ;

14. **Consciente** que la majorité des Alliés n'a pas encore atteint les objectifs de la directive relative aux engagements en matière d'investissements de défense, et que les Alliés ont convenu de soumettre régulièrement des plans nationaux crédibles pour la mettre en œuvre ;

15. **INVITE INSTAMMENT** les gouvernements et les parlements des pays membres de l'Alliance atlantique :

- a. à reconnaître que le contexte de sécurité auquel l'Alliance doit faire face est difficile et en évolution rapide tout en redoublant d'efforts au niveau national en vue de se rapprocher de l'objectif des 2 % fixé par la directive relative aux dépenses de défense d'ici 2024, comme en ont convenu tous les Alliés en 2014 au sommet du pays de Galles ;
- b. à chercher à porter leurs investissements annuels à 20 % de leur budget de défense total pour les consacrer à l'acquisition de nouveaux équipements majeurs, y compris la recherche et développement y afférente, en insistant pour obtenir non seulement la structure de forces la mieux adaptée aux besoins de la défense nationale mais aussi la contribution la plus efficace aux besoins plus larges de l'Alliance en matière de sécurité, conformément au processus OTAN de planification de défense (NDPP) ;
- c. à présenter des plans nationaux crédibles énonçant les mesures envisagées par leurs pays respectifs pour obtenir le genre et la quantité d'investissements de défense nécessaires aux efforts déployés pour relever les défis de sécurité qui attendent l'OTAN, aujourd'hui et à l'avenir.

217 DSC 18 F rév. 1 fin

16. **DEMANDE** à ses propres membres :

- a. de se familiariser avec le NDPP pour une meilleure compréhension tant des effets bénéfiques engendrés par les contributions de leur pays que des avantages stratégiques et financiers découlant d'une meilleure coordination et d'une synchronisation dans la planification et les acquisitions de la défense ;
 - b. de solliciter des informations auprès de leurs propres institutions de défense sur la manière dont leur pays répond aux besoins de l'OTAN et rationalise les dépenses pour que sa contribution actuelle soit aussi efficace que possible ;
 - c. de contribuer à animer le débat sur les dépenses de défense et les contributions de leur pays à l'Alliance ;
-



218 DSC 18 E rev. 2 fin
Original: English

RESOLUTION

on

REINFORCING NATO'S DETERRENCE IN THE EAST *

The Assembly,

1. **Acknowledging** that NATO's territories and populations face significant conventional and hybrid threats, particularly in the East;
2. **Aware** that NATO-Russia relations are at the lowest point since the end of the Cold War, **cognizant** of Russia's large-scale military aggression against Georgia in 2008, continuous illegal occupation and steps towards factual annexation of the Georgian regions of Abkhazia and Tskhinvali/South Ossetia, and **mindful** that Russia's illegal annexation of Crimea prompted quid pro quo sanctions, rancorous rhetoric, and high levels of mistrust;
3. **Alarmed** by Russia's increasingly escalatory and reckless pattern of behaviour in the form of cyber attacks, the use of force against its neighbours, the illegal use of chemical nerve agents for attempted murder on Allied territory, as well as its insidious undermining of democratic institutions and principles through its use of election interference and disinformation campaigns;
4. **Cognizant** that Russia's doctrinal shift from 2010 to 2014 has reaffirmed NATO as its *de facto* competitor and that it views NATO activities in Central and Eastern Europe as direct threats to Russian national interests;
5. **Concerned** by Russia's deployment of modern anti-access/area denial (A2/AD) systems along NATO's eastern flank, which could impede the Alliance's freedom of movement;
6. **Stressing** the importance of the Enhanced Forward Presence in Poland and the Baltic States and the Tailored Forward Presence in the Black Sea Region as key defence and deterrence measures to secure NATO's eastern flank;
7. **Welcoming** Georgia's engagement in strategic discussion and mutual awareness on Black Sea security and Georgia's contribution to NATO's efforts to enhance Black Sea security;
8. **Recognising** that NATO's eastward enlargement has resulted in the need for strategic enhancements, specifically concerning outdated infrastructure and bureaucratic regulations, which could delay the quick movement of troops and supplies;
9. **Noting** that many of the significant concerns in NATO about infrastructure and regulations impeding military mobility can be found in Suwalki Corridor, the location of which between

* Presented by the Defence and Committee and adopted by the Plenary Assembly on Monday 19 November 2018, Halifax, Canada

218 DSC 18 E rev. 2 fin

Kaliningrad and Belarus makes it a potential choke point between the Baltic States and the rest of the Alliance's eastern members;

10. **Applauding** the EU Transportation Coordinating Committee's EUR 1.9 billion investment in strategic infrastructure in Eastern Europe and other major improvements in necessary infrastructure developments in NATO's eastern flank, and **recognising** that the impetus must now be on NATO and the EU working together to deliver the shared goal of being able to move NATO forces (both EU- and non-EU Member States) across Europe as quickly as possible;

11. **Recognising** the Trident Juncture 2018 exercise in Norway offered a crucial opportunity to test the Very High Readiness Joint Task Force (VJTF);

12. **Commending** the installation of the new NATO Joint Force Command for the Atlantic in Norfolk, Virginia, and the US Navy's reactivation of the Second Fleet as necessary for the protection of the North Atlantic;

13. **Supporting** the NATO Readiness Initiative (30-30-30-30 Plan) as essential to meeting the demands of NATO's new defence and deterrence posture;

14. **Praising** the Enablement Plan for SACEUR's Area of Responsibility as a means of improving NATO forces' response time in a potential crisis;

15. **Upholding** NATO's dual track approach towards Russia, based on a combination of deterrence, defence and dialogue;

16. **URGES** member governments and parliaments of the North Atlantic Alliance:

- a. to continue to ensure the sustainability and readiness of NATO's Enhanced Forward Presence in the Baltic States and Poland, and the Black Sea region, VJTF, and enhanced NATO Response Force;
- b. to address existing barriers to military mobility at the legal and infrastructure levels in Europe through enhanced NATO-EU cooperation;
- c. to invest in the improvement of strategic infrastructure as a necessary element of countering hybrid warfare, such as improved roads, bridges, communication infrastructure, ports and airports and to reinforce the security of energy projects;
- d. to develop an early warning system to detect a possible incursion into the strategically vital Suwalki Corridor, develop infrastructure for quick deployment and sustainment of troops and the necessary manpower to defend the essential territorial link with the Baltic States;
- e. to deepen dialogue and engage Georgia in the framework of NATO's Tailored Forward Presence (tFP);
- f. to further the implementation of NATO's Readiness Initiative which is essential to meeting the demands of NATO's new defence and deterrence posture and its reinforcement;
- g. to demonstrate continued commitment to the Enablement Plan for SACEUR's Area of Responsibility, which is dedicated to improving legislation and procedures, enhancing command and control, and increasing transport capacity;
- h. to address force deficiencies, develop faster deployment times, and make available the resources necessary to sustain deployed forces;

218 DSC 18 E rev. 2 fin

- i. to ensure the Alliance has the necessary means to reinforce Allies in an A2/AD environment, potentially through the acquisition of advanced fighter jets, jamming systems, and longer-range precision missile systems;
 - j. to commit to resourcing Alliance contingency plans, including force allocation needs of Graduated Response Plans that address Eastern threats.
-



COMMISSION DE LA DÉFENSE
ET DE LA SÉCURITÉ

218 DSC 18 F rév. 2 fin
Original : anglais

RÉSOLUTION 448

sur

RENFORCER LA DISSUASION DE L'OTAN À L'EST *

L'Assemblée,

1. **Constatant** que les territoires et les populations de l'Alliance sont confrontés à des menaces conventionnelles et hybrides significatives, en particulier à l'Est ;
2. **Consciente** que les relations OTAN-Russie sont au plus bas depuis la fin de la guerre froide, **consciente** de l'agression militaire à grande échelle perpétrée par la Russie contre la Géorgie en 2008, de l'occupation illégale permanente et du rapprochement vers une annexion de fait des régions géorgiennes d'Abkhazie et de Tskhinvali/Ossétie du sud, et **ayant à l'esprit** que l'annexion illégale de la Crimée par la Russie a débouché sur des sanctions en représailles, une rhétorique virulente et une profonde méfiance ;
3. **Alarmée** par la surenchère grandissante et le mode de comportement toujours plus téméraire de la Russie qui se manifestent sous formes de cyberattaques, de recours à la force contre ses voisins ou de l'usage illégal d'agents chimiques neurotoxiques pour une tentative de meurtre en territoire allié, ainsi que par son action insidieuse visant à saper les institutions et les principes démocratiques en pratiquant l'ingérence dans les processus électoraux et en menant des campagnes de désinformation ;
4. **Consciente** que la révision dont la doctrine russe a fait l'objet entre 2010 et 2014 a réaffirmé l'OTAN en tant que concurrent *de facto* et assimile les activités de l'OTAN en Europe centrale et orientale à des menaces directes à l'encontre des intérêts nationaux de la Russie ;
5. **Préoccupée** par le déploiement russe de systèmes modernes de déni d'accès et d'interdiction de zone (A2/AD) sur le flanc Est de l'OTAN qui pourraient entraver la liberté de mouvement des forces alliées ;
6. **Rappelant** l'importance de la présence avancée rehaussée en Pologne et dans les États baltes et de la présence avancée adaptée dans la région de la mer Noire, qui constituent des mesures clés de défense et de dissuasion pour sécuriser le flanc Est de l'OTAN ;
7. **Se félicitant de** l'engagement de la Géorgie dans le débat stratégique et de la connaissance mutuelle des questions de sécurité en mer Noire, ainsi que de la contribution de la Géorgie aux efforts déployés par l'OTAN pour renforcer la sécurité en mer Noire ;

* présentée par la commission de la défense et de la sécurité et adoptée par l'Assemblée plénière le lundi 19 novembre, Halifax (Canada)

218 DSC 18 F rév. 2 fin

8. **Reconnaissant** que l'élargissement de l'OTAN vers l'est a engendré des besoins d'améliorations stratégiques notamment concernant les infrastructures obsolètes et les réglementations bureaucratiques susceptibles d'entraver les mouvements rapides de troupes et d'approvisionnements ;
9. **Relevant** que la plupart des grandes préoccupations de l'OTAN en matière d'infrastructures et de réglementations compromettant la mobilité militaire résident dans le corridor de Suwalki qui, de par sa position entre Kaliningrad et le Bélarus, constitue un goulot d'étranglement potentiel entre les États baltes et les autres membres situés à l'est de l'Alliance ;
10. **Saluant** l'investissement de 1,9 milliard d'euros réalisé par le comité de coordination des transports de l'UE au titre des infrastructures stratégiques en Europe orientale ainsi que les autres progrès majeurs enregistrés dans le développement des infrastructures nécessaires sur le flanc Est de l'OTAN, et **reconnaissant** qu'un élan doit désormais être donné à la collaboration entre l'OTAN et l'UE, de sorte à atteindre l'objectif commun visant à être capable de déplacer aussi vite que possible les forces de l'OTAN (celles des États membres comme celles des États non membres de l'UE) à travers l'Europe ;
11. **Constatant** que l'exercice *Trident Juncture* 2018 qui s'est déroulé en Norvège a offert une occasion unique de tester la force opérationnelle interarmées à très haut niveau de préparation (VJTF) ;
12. **Se félicitant** de la mise en place du nouveau commandement OTAN de forces interarmées pour l'Atlantique à Norfolk (Virginie) ainsi que de la réactivation de la deuxième flotte de la marine des États-Unis, deux mesures indispensables à la protection de l'Atlantique Nord ;
13. **Appuyant** l'initiative pour la disponibilité opérationnelle de l'OTAN (les « quatre 30 »), qui est essentielle pour répondre aux exigences liées à la nouvelle posture de défense et de dissuasion de l'OTAN ;
14. **Faisant l'éloge** du plan de facilitation de la zone de responsabilité du SACEUR destiné à améliorer le temps de réponse des forces de l'OTAN en cas de crise ;
15. **Défendant** la double approche de l'OTAN envers la Russie, qui se fonde sur un mélange de dissuasion, de défense et de dialogue ;
16. **DEMANDE INSTAMMENT** aux gouvernements et aux pays membres de l'Alliance atlantique :
 - a. de continuer d'assurer la soutenabilité et la disponibilité opérationnelle de la présence avancée rehaussée de l'OTAN dans les États baltes, en Pologne et dans la région de la mer Noire, de la VJTF et de la force de réaction renforcée de l'OTAN ;
 - b. de s'attaquer, sur les plans juridique et infrastructurel, aux barrières compromettant actuellement la mobilité militaire en Europe, et ce au travers d'une coopération OTAN-UE renforcée ;
 - c. d'investir dans l'amélioration des infrastructures stratégiques – telles que des routes, des ponts, des infrastructures de communication, des ports et des aéroports de meilleure qualité – une mesure essentielle pour s'opposer à la guerre hybride et renforcer la sécurité des projets énergétiques ;
 - d. de concevoir un système d'alerte rapide qui permette de détecter d'éventuelles incursions dans cette zone stratégiquement essentielle qu'est le corridor de Suwalki ; de mettre sur pied des

218 DSC 18 F rév. 2 fin

- infrastructures permettant un déploiement et un soutien rapides des troupes ; et de prévoir les effectifs nécessaires pour défendre cette liaison territoriale essentielle avec les États baltes ;
- e. d'approfondir le dialogue et de faire participer la Géorgie dans le cadre de la présence avancée adaptée (tFP) de l'OTAN ;
 - f. de poursuivre la mise en œuvre de l'initiative pour la disponibilité opérationnelle de l'OTAN, condition essentielle pour pouvoir répondre aux exigences de la nouvelle posture de défense et de dissuasion de l'Alliance, et de son renforcement ;
 - g. de prouver leur engagement constant en faveur du plan de facilitation de la zone de responsabilité du SACEUR, qui a pour objectif d'améliorer la législation et les procédures, de consolider le commandement et le contrôle et de renforcer les capacités de transport ;
 - h. de remédier aux insuffisances de forces, de développer des délais de déploiement plus rapides et de mettre à disposition les ressources nécessaires au soutien durable des forces déployées ;
 - i. de garantir que l'Alliance a les moyens nécessaires pour se renforcer dans un environnement A2/AD, éventuellement via l'acquisition d'avions de chasse avancés à voilure fixe, de systèmes de brouillage et de systèmes de missiles de précision de plus longue portée ;
 - j. de s'engager à financer les plans de circonstance de l'Alliance, y compris les besoins en attribution de forces en ce qui concerne les plans de réponse graduée visant à faire face aux menaces à l'Est.
-



NATO PARLIAMENTARY ASSEMBLY

ECONOMICS AND SECURITY COMMITTEE

219 ESC 18 E rev. 1 fin
Original: French

RESOLUTION 449

on

OPPORTUNITIES AND CHALLENGES IN A CHANGING SPACE ARENA*

The Assembly,

1. **Acknowledging** that space represents a critical arena of both global competition and cooperation, a bastion of the global economy and technological development and a vital scientific frontier;
2. **Understanding** that space has become an important military theatre with space-based satellites playing an essential role for ground, sea and air forces for many national militaries including those of NATO members;
3. **Noting** that the space sector is undergoing fundamental changes due to digitalisation, components miniaturisation, and the growing role of private actors;
4. **Recognising** that the so-called realm of “new space” promises enormous scientific and economic rewards but also poses new risks;
5. **Affirming** that among these risks are the potential presence of bad actors, the development of weapons systems that operate in orbit and from Earth, the vulnerability of communications – from earth observation and digital space architecture to cyber and even physical attacks – as well as the proliferation of man-made debris in vital orbits;
6. **Concerned** by the increasingly disruptive nature of space warfare programmes in China and Russia, including China’s growing use of Anti-Satellite (ASAT) capabilities and Russia’s satellite jamming and spoofing capabilities;
7. **Applauding** international collaboration in space across a range of areas including access to launch vehicles, and shared information on accidents in launch and in space, as well as scientific projects like the International Space Station and the Mars Rover;
8. **Recognising** that NATO operations are highly dependent on national space capabilities in everything from intelligence, ground surveillance, navigation, early warning and radar to disaster management;
9. **Applauding** the overarching Space Policy which NATO agreed to develop at the Brussels Summit in 2018 and the commitment of Allies to promote the non-militarisation of space;

* Presented by the Economics and Security Committee and adopted by the Plenary Assembly on Monday 19 November 2018, in Halifax, Canada

219 ESC 18 E rev. 1 fin

10. **Acknowledging** that there is a need to update international laws governing space operations on matters ranging from the militarisation of space and space mining to debris generation;
 11. **URGES** member governments and parliaments of the North Atlantic Alliance:
 - a. to work to ensure that space remains an arena of global cooperation despite its importance to national military and intelligence establishments;
 - b. to make a priority of establishing commonly shared rules and norms to provide more effective governance of the global commons in space, particularly as those commons grow more crowded with state and non-state actors;
 - c. to strengthen rules and norms that aim to minimise the problem of debris in orbits in which vital satellite systems are operating, including sharp restrictions on testing and deploying anti-satellite weapons systems;
 - d. to deepen collaboration with private companies to ensure that their satellites are protected from any cyberattack;
 - e. to develop more effective fora engaging major players in space with the goal of fostering meaningful dialogue and decision making on space policy;
 - f. to encourage NATO to develop a focused space policy, interoperability and capability sharing across the Alliance, not because space will be the next frontier of conflict, but because NATO capabilities are increasingly dependent upon space-based assets.
-



ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DE L'OTAN

COMMISSION DE L'ÉCONOMIE
ET DE LA SÉCURITÉ219 ESC 18 F rév. 1 fin
Original : français

RÉSOLUTION 449

sur

POTENTIALITÉS ET DÉFIS DANS UN DOMAINE SPATIAL EN MUTATION*

L'Assemblée,

1. **Reconnaissant** que l'espace représente, à l'échelle mondiale, un domaine critique en termes de concurrence et de coopération, un bastion de l'économie et du développement technologique et un domaine scientifique d'une importance vitale ;
2. **Consciente** que l'espace devient un théâtre militaire important où évoluent des satellites qui jouent un rôle essentiel pour les forces terrestres, maritimes et aériennes de nombreuses armées nationales, dont celles des membres de l'OTAN ;
3. **Constatant** que le secteur spatial connaît des changements fondamentaux dus à la numérisation, à la miniaturisation des composants et au rôle croissant d'acteurs privés ;
4. **Reconnaissant** que le domaine dit du « nouvel âge spatial » (ou *New Space*) est synonyme de progrès scientifiques et économiques mais présente également de nouveaux risques ;
5. **Consciente** que ces risques comprennent la présence potentielle d'acteurs malveillants, le développement de systèmes d'armes terrestres et en orbite, la vulnérabilité des télécommunications – allant de l'observation terrestre et de l'architecture de l'espace numérique à des cyberattaques voire à des attaques physiques – ainsi que la prolifération de débris anthropiques sur des orbites vitales ;
6. **Notant** avec préoccupation le caractère de plus en plus perturbateur des programmes de guerre spatiale en Chine et en Russie, y compris l'emploi croissant par la Chine de capacités antisatellites (ASAT) et celui, par la Russie, de capacités de brouillage et de mystification ;
7. **Saluant** la collaboration internationale dans l'espace sur toute une série de domaines dont l'accès aux vecteurs de lancement, le partage d'informations sur les accidents au lancement et dans l'espace ainsi que des projets scientifiques tels que la station spatiale internationale et le rover d'exploration de la planète Mars ;
8. **Reconnaissant** que les opérations de l'OTAN sont fortement tributaires des capacités spatiales nationales dans divers domaines, allant du renseignement, de la surveillance terrestre, de la navigation, de la détection lointaine et de la couverture radar à la gestion des catastrophes ;

* présentée par la commission de l'économie et de la sécurité et adoptée par l'Assemblée plénière le lundi 19 novembre 2018, à Halifax (Canada)

219 ESC 18 F rév. 1 fin

9. **Saluant** la politique spatiale globale, dont l'OTAN a consenti le développement lors du sommet de Bruxelles de 2018 et l'engagement des Alliés à promouvoir une non-militarisation de l'espace ;

10. **Reconnaissant** la nécessité d'actualiser le droit international régissant les activités spatiales pour des questions allant de la militarisation de l'espace et de l'exploitation minière spatiale à la formation de débris ;

11. **DEMANDE INSTAMMENT** aux gouvernements et parlements membres de l'Alliance atlantique :

- a. de veiller à ce que l'espace reste un domaine de coopération mondiale en dépit de son importance, à échelle nationale, pour les milieux militaires et du renseignement ;
- b. de donner la priorité à l'établissement de règles et de normes partagées par tous, assurant une gouvernance plus efficace du patrimoine mondial que constitue l'espace, notamment dû à la présence croissante d'acteurs étatiques et non étatiques ;
- c. de renforcer les règles et les normes qui visent à restreindre le problème des débris en orbites où opèrent des systèmes satellitaires vitaux, y compris d'imposer de sévères restrictions sur les essais et le déploiement de systèmes d'armes antisatellites ;
- d. d'approfondir leur collaboration avec les entreprises privées, afin de veiller à ce que leurs satellites soient protégés contre toute cyberattaque ;
- e. de développer des instances plus efficaces impliquant les acteurs majeurs de l'espace, ayant pour objectif de promouvoir un dialogue et un pouvoir décisionnel constructifs en matière de politique spatiale ;
- f. d'encourager l'OTAN à développer une politique spatiale ciblée, une interopérabilité et un partage des capacités au sein de l'Alliance, non pas parce que l'espace sera le prochain théâtre de conflits, mais parce que les capacités de l'OTAN dépendent de plus en plus de ressources qui s'y trouvent.



NATO PARLIAMENTARY ASSEMBLY

ECONOMICS AND SECURITY COMMITTEE

220 ESC 18 E rev. 1 fin
Original: English

RESOLUTION 450

on

ENERGY SECURITY: A STRATEGIC CHALLENGE FOR THE ALLIANCE*

The Assembly,

1. **Acknowledging** that energy security is a major concern for the North Atlantic Alliance as overreliance on any single supplier of energy for Europe leaves NATO members strategically vulnerable;
2. **Applauding** the European Commission's investigation into the opaque pricing of Russia's gas monopoly and efforts to increase connectivity in energy markets;
3. **Supporting** the efforts made by the European Commission to reform European energy markets by introducing liberalisation measures, building new linkages in energy infrastructure networks, and challenging Russia's monopolistic commodity-pricing practices;
4. **Recognising** the important contributions that new pipelines networks, like the Southern Gas Corridor from Azerbaijan to Southern Europe, and the planned EastMed gas pipeline from the South East Mediterranean sea to Europe, can make to collective energy security;
5. **Noting** that advancements in hydrofracking, Liquefied Natural Gas (LNG), and renewables offer partial alternatives to energy sourced through unstable regions of the world;
6. **Aware** that Russia's use of natural gas as a tool of political coercion, as it was used against Ukraine in 2006 and 2009, can trigger major supply interruptions for Europe;
7. **Alarmed** by the destabilising effects and undue influence that overreliance on Russian energy can have on Europe and the Alliance, especially when Russia actively engages in foreign election interference as well as other forms of political subterfuge while continuing to occupy Crimea and support Russian-led military forces in the temporarily occupied territories of Ukraine in the Donetsk and Luhansk regions;
8. **Aware** that conventional threats to energy infrastructure from state and non-state actors remains a chief concern of NATO members;

* Presented by the Economics and Security Committee and adopted by the Plenary Assembly on Monday 19 November 2018 in Halifax, Canada

220 ESC 18 E rev. 1 fin

9. **Recognising** that even if energy security is mainly the concern of governments and international institutions like the European Union and the International Energy Agency, there is nonetheless an important role for NATO to play in ensuring energy security across the Alliance;

10. **Welcoming** NATO's efforts both to factor energy security considerations into its strategic vision and to defend critical energy infrastructure from physical and cyberattacks;

11. **Cognisant** that even if individual members have differing perspectives on how to best ensure energy security, the Alliance remains resolutely committed to promoting the secure, affordable, and uninterrupted flow of energy in Europe and North America;

12. **URGES** member governments and parliaments of the North Atlantic Alliance:

- a. to promote transparency, diversification, and security within European energy markets and throughout the North Atlantic region;
- b. to accordingly invest in renewable energy and other energy sectors that provide a partial alternative to Russian gas and oil;
- c. to work to bring more oil and gas from the Caucasus, Central Asia and the Eastern Mediterranean to European and world markets and to identify potentially profitable and secure infrastructure to make this possible;
- d. to be prepared for cyberattacks aimed at energy infrastructure;
- e. to counter corruption in the energy sector;
- f. to demonstrate a commitment toward greater solidarity and security by building more interconnectors and LNG hubs, while working for an even higher level of electrical grid integration;
- g. to ensure that Ukraine is not isolated in energy security terms despite Russian efforts both to build pipelines around that country and to raise the risk of investing in Ukraine's energy industry.



ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DE L'OTAN

COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET
DE LA SÉCURITÉ220 ESC 18 F rév. 1 fin
Original : anglais

RÉSOLUTION 450

sur

LA SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE, UN DÉFI STRATÉGIQUE POUR L'ALLIANCE*

L'Assemblée,

1. **Reconnaisant** que la sécurité énergétique représente une préoccupation majeure pour l'Alliance atlantique étant donné qu'une dépendance excessive de l'Europe envers un fournisseur énergétique unique pour l'Europe entraîne une vulnérabilité stratégique pour les États membres de l'OTAN ;
2. **Saluant** l'enquête de la Commission européenne sur l'opacité des pratiques tarifaires du monopole gazier russe ainsi que ses efforts en vue d'accroître l'interconnectivité des marchés énergétiques ;
3. **Soutenant** les efforts consentis par la Commission européenne pour réformer les marchés de l'énergie en introduisant des mesures de libéralisation, en mettant en place de nouvelles liaisons dans les réseaux d'infrastructure énergétique et en contestant les pratiques monopolistiques de tarification de la Russie ;
4. **Reconnaisant** les contributions importantes que les nouveaux réseaux de gazoducs, tels que le corridor gazier sud-européen entre l'Azerbaïdjan et l'Europe méridionale, et le projet de gazoduc *East Med* reliant la Méditerranée du sud-est à l'Europe, peuvent apporter à la sécurité énergétique collective ;
5. **Constatant** que les progrès réalisés au niveau de la fracturation hydraulique, du gaz naturel liquéfié (GNL) et des énergies renouvelables offrent des alternatives partielles à l'approvisionnement énergétique en provenance de régions instables du monde ;
6. **Consciente** que le recours par la Russie au gaz naturel comme un outil de coercition politique, tel qu'il a été utilisé contre l'Ukraine en 2006 et 2009, peut provoquer des interruptions majeures d'approvisionnement pour l'Europe ;
7. **Alarmée** par les effets déstabilisateurs et l'influence induite qu'une dépendance excessive envers l'énergie russe peut avoir sur l'Europe et sur l'Alliance, en particulier lorsque la Russie pratique activement l'ingérence dans des élections étrangères ainsi que d'autres formes de subterfuges politiques, tout en continuant à occuper la Crimée et à soutenir les forces militaires

* présentée par la commission de l'économie et de la sécurité et adoptée par l'Assemblée plénière le lundi 19 novembre 2018, à Halifax (Canada)

220 ESC 18 F rév. 1 fin

menées par la Russie dans les territoires temporairement occupés de l'Ukraine dans les régions de Donetsk et de Louhansk;

8. **Consciente** que les menaces conventionnelles envers les infrastructures énergétiques qui émanent de protagonistes étatiques et non étatiques demeurent une préoccupation majeure pour les membres de l'OTAN ;

9. **Reconnaissant** que, même si la sécurité énergétique relève principalement des gouvernements et d'institutions internationales telles que l'Union européenne et l'Agence internationale de l'énergie, l'OTAN a néanmoins un rôle important à jouer pour veiller à la sécurité énergétique au sein de l'Alliance ;

10. **Se félicitant** des efforts de l'OTAN à la fois pour prendre en considération la sécurité énergétique dans sa vision stratégique et pour défendre les infrastructures énergétiques critiques contre des attaques physiques et cybernétiques ;

11. **Consciente** que, même si les perspectives de ses membres diffèrent sur la manière d'assurer au mieux la sécurité énergétique, l'Alliance demeure résolument engagée à promouvoir un flux d'énergie sûr, abordable et ininterrompu vers l'Europe et l'Amérique du Nord ;

12. **DEMANDE INSTAMMENT** aux gouvernements et parlements membres de l'Alliance atlantique :

- a. de promouvoir la transparence, la diversification et la sécurité au sein des marchés énergétiques européens et de l'ensemble de la région de l'Atlantique Nord ;
- b. d'investir en conséquence dans les énergies renouvelables et d'autres secteurs énergétiques qui fournissent une alternative partielle au gaz et au pétrole russes ;
- c. d'œuvrer à l'envoi de plus de pétrole et de gaz du Caucase, d'Asie centrale et de Méditerranée orientale vers les marchés européens et mondiaux et d'identifier les infrastructures potentiellement rentables et sécurisées pour y parvenir ;
- d. d'être préparés face à des cyberattaques ciblant des infrastructures énergétiques ;
- e. de lutter contre la corruption dans le secteur énergétique ;
- f. de démontrer leur engagement envers une solidarité et une sécurité accrues en édifiant davantage d'interconnexions et des plateformes de gaz naturel liquéfié, tout en œuvrant à parvenir à un niveau encore plus élevé d'intégration des réseaux électriques ;
- g. de veiller à ce que l'Ukraine ne soit pas isolée en termes de sécurité énergétique, en dépit des efforts de la Russie visant à construire des gazoducs et oléoducs contournant le pays et à accroître les risques liés aux investissements dans l'industrie énergétique ukrainienne.



POLITICAL COMMITTEE

221 PC 18 E rev. 1 fin
Original: English

RESOLUTION 451

on

REINFORCING NATO'S CONTRIBUTION TO TACKLING THE CHALLENGES FROM THE SOUTH*

The Assembly,

1. **Emphasising** that a secure, economically and socially stable Middle East and North Africa (MENA) is of strategic importance for the Alliance;
2. **Acknowledging** that the underlying causes fuelling instability and conflict in the region include a broad range of economic, environmental, and social issues as well as ineffective governance;
3. **Recognising** that instability in the area has provoked massive migration flows towards member states at the borders of the region, which have become for those countries a possible cause of instability;
4. **Recognising** that the Alliance as an organisation does not have the necessary instruments to address these underlying causes that fuel radicalisation;
5. **Noting, however,** that NATO does make an important contribution to the stability of the MENA region through its political dialogue and particularly through its assistance to partner countries of the Mediterranean Dialogue (MD) and the Istanbul Cooperation Initiative (ICI);
6. **Recognising** the essential role of Operation Barkhane for Euro-Atlantic security;
7. **Appalled** by the actions of the regime of Bashar al-Assad against its own population, including the barbaric use of chemical weapons, but **aware** that only a negotiated political solution on the basis of United Nations Security Council Resolution 2254 can produce a lasting solution to the conflict;
8. **Commending** the Iraqi security forces and the Government of Iraq for their success against Daesh and for the restoration of sovereign control over all Iraqi territory, but **aware** that Daesh and other terror organisations remain a serious threat unless the underlying causes fuelling radicalisation are addressed;
9. **Stressing** that the war in Syria and the instability in Iraq is a major source of instability far beyond their borders, exacerbating an already volatile security situation in the MENA region and beyond, adversely affecting trans-Atlantic security in its entirety;

* Presented by the Political Committee and adopted by the Plenary Assembly on Monday 19 November 2018, Halifax, Canada

221 PC 18 E rev. 1 fin

10. **Recognising** that the involvement of foreign actors which pursue competing agendas and support the rival factions is a main factor that has impeded the implementation of the UN action plan for Libya;
11. **Recognising** that hybrid strategies are not exclusively used against our countries, and that we must envisage their potential use by different adversaries, some of which might come from the South;
12. **Noting** that the volatile security situation of North Africa is not only affected by developments within the region, but also by spill-over effects from other parts in Africa and that we cannot forget that there is a serious terrorist threat with roots in the region, which demands greater attention to the South;
13. **Recognising** the efforts made so far by Spain, Italy, Greece and other countries in the face of the migration challenge resulting from insecurity and instability in North Africa, and the need to provide assistance and support to those countries in managing migration flows in a sustainable, inclusive manner;
14. **Welcoming** the decisions taken by Allied Heads of State and Government at the 2018 Brussels Summit that aim at building a stronger and more dynamic relationship with NATO's southern partners and **highlighting** the importance of NATO's Hub for the South for improving the Alliance's awareness and understanding of the threats coming from the Middle East and Africa;
15. **Noting** that NATO's cooperation with the African Union is an integral part of both NATO's Framework for the South and the Alliance's efforts in projecting stability;
16. **Emphasising** the fact that 22 of the 29 Allies are also members of the European Union which shares the same interests in the MENA region, and **recognising** that the EU is playing an important role in economic development and in the promotion of good governance, democracy, rule of law and human rights in the Middle East and in Africa as well as the efforts made by the EU in the region, by means of the Common Security and Defence Policy (CSDP), with missions that are important for the security of our allies, such as EUTM Mali, EUTM RCA and EUTM Somalia;
17. **URGES** member governments and parliaments of the North Atlantic Alliance:
 - a. to continue assisting NATO partner countries in the MENA region in capacity building and other defence-related activities that help the partners create professional and accountable security institutions, which is central to improving the stability of partner countries and the whole MENA region;
 - b. to provide adequate financial and personnel resources to implement the non-combat NATO training mission in Iraq and encourage the Iraqi government to address the shortfalls in good governance;
 - c. to develop a joint, coordinated, Allied approach towards a political solution to the war in Syria that is acceptable to all main stakeholders and also holds the Assad regime accountable for its human rights violations and the use of chemical weapons;
 - d. to agree on a shared policy towards Libya in the area of defence assistance and security institution building, as well as to use diplomatic leverage to force the actors on the ground to implement the UN action plan;
 - e. to expand and deepen collaboration between NATO and the European Union in the MENA region, including by assisting partners in building their capacities and fostering resilience;

221 PC 18 E rev. 1 fin

- f. to enable NATO exploring ways to expand and deepen its relations with regional organisations to help them improve their capacities to address security threats in the MENA region and in other parts of Africa;
 - g. to further enhance the operability of the Hub for the South in Naples (NATO Strategic Direction South – Hub);
 - h. to consider how NATO can strengthen military cooperation between Allies to stabilise the G5 Sahel countries.
-



ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DE L'OTAN

COMMISSION POLITIQUE

221 PC 18 F rév. 1 fin
Original : anglais

RÉSOLUTION 451

sur

RENFORCER LA CONTRIBUTION DE L'OTAN POUR FAIRE FACE AUX DÉFIS ÉMANANT DU SUD*

L'Assemblée,

1. **Soulignant** que la sécurité et la stabilité économique et sociale du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MOAN) revêtent une importance stratégique pour l'Alliance ;
2. **Sachant** que les causes sous-jacentes alimentant l'instabilité et les conflits dans cette région incluent un large éventail de problèmes économiques, environnementaux et sociaux, ainsi qu'une gouvernance inefficace ;
3. **Reconnaissant** que l'instabilité régnante a entraîné des flux migratoires massifs vers les pays membres aux frontières de la région, ce qui est devenu une cause possible d'instabilité pour ces pays ;
4. **Reconnaissant** que l'Alliance en tant qu'organisation ne détient pas les instruments nécessaires pour remédier à ces causes sous-jacentes qui alimentent la radicalisation ;
5. **Notant cependant** que l'OTAN contribue de manière importante à la stabilité de la région MOAN par le biais de son dialogue politique et, en particulier, par son aide aux pays partenaires du Dialogue méditerranéen (DM) et de l'Initiative de coopération d'Istanbul (ICI) ;
6. **Reconnaissant** le rôle essentiel joué par l'opération Barkhane pour la sécurité euro-atlantique ;
7. **Consternée** par les actes du régime de Bachar el-Assad contre son propre peuple, dont le recours barbare à des armes chimiques, mais **consciente** que seule une solution politique négociée sur la base de la résolution 2254 du Conseil de sécurité des Nations unies peut apporter une solution durable au conflit ;
8. **Saluant** les forces de sécurité irakiennes et le gouvernement irakien pour leur succès contre Daech et la restauration du contrôle souverain sur tout le territoire irakien, mais **consciente** que Daech et d'autres organisations terroristes demeurent une grave menace à moins de s'attaquer aux causes sous-jacentes qui alimentent la radicalisation ;

* présentée par la commission politique et adoptée par l'Assemblée plénière le lundi 19 novembre 2018, à Halifax (Canada)

221 PC 18 F rév. 1 fin

9. **Soulignant** que la guerre en Syrie et l'instabilité en Iraq sont des sources majeures d'instabilité bien au-delà de leurs frontières, ne faisant qu'exacerber une situation sécuritaire déjà volatile dans la région MOAN et au-delà, et affectent de manière néfaste la sécurité transatlantique dans son intégralité ;
10. **Reconnaissant** que l'implication d'acteurs étrangers poursuivant des objectifs contradictoires et soutenant des factions rivales représente une entrave majeure à la mise en œuvre du plan d'action des Nations unies pour la Libye ;
11. **Constatant** que les stratégies hybrides ne sont pas uniquement utilisées à l'encontre de nos pays, et que nous devons envisager qu'elles puissent être employées par d'autres adversaires, dont certains pourraient venir du Sud ;
12. **Constatant** que la situation sécuritaire volatile en Afrique du Nord n'est pas seulement due aux événements au sein de la région mais aussi à un effet de contagion venant d'autres parties de l'Afrique et que nous ne pouvons oublier qu'il existe une grave menace terroriste avec des racines dans cette région, qui requiert d'accorder une plus grande attention au Sud ;
13. **Reconnaissant** les efforts accomplis jusqu'ici par l'Espagne, l'Italie, la Grèce, ainsi que d'autres pays, face au défi migratoire résultant de l'insécurité et de l'instabilité en Afrique du Nord, ainsi que la nécessité de fournir de l'aide et du soutien à ces pays pour gérer les flux migratoires de manière durable et inclusive ;
14. **Se félicitant** des décisions adoptées par les chefs d'État et de gouvernement alliés lors du sommet de Bruxelles de 2018 qui visent à forger des relations plus solides et plus dynamiques avec les partenaires méridionaux de l'OTAN et **mettant en exergue** l'importance du Pôle pour le sud de l'OTAN, pour améliorer la perception et la compréhension par l'Alliance des menaces émanant d'Afrique et du Moyen-Orient ;
15. **Constatant** que la coopération entre l'OTAN et l'Union africaine fait partie intégrante du cadre pour le sud de l'Alliance et des efforts de celle-ci pour projeter la stabilité ;
16. **Soulignant** le fait que 22 des 29 pays de l'Alliance sont également membres de l'Union européenne et partagent les mêmes intérêts dans la région MOAN, et **reconnaissant** le rôle important que joue l'UE dans le développement économique, dans la promotion d'une bonne gouvernance, de la démocratie, de l'État de droit et des droits humains au Moyen-Orient et en Afrique, ainsi que les efforts fournis par l'UE dans la région au travers de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC), avec des missions très importantes pour la sécurité de nos Alliés, telles que les missions EUTM au Mali, en République centrafricaine et en Somalie ;
17. **INVITE INSTAMMENT** les gouvernements et les parlements membres de l'Alliance atlantique :
- a. à poursuivre l'aide aux pays MOAN pour le renforcement de leurs capacités et autres activités liées à la défense, qui contribuent à la création d'institutions professionnelles et responsables sur le plan de la sécurité, ce qui est essentiel pour améliorer la stabilité de ces pays et des pays partenaires de l'OTAN dans la région MOAN ;
 - b. à fournir des ressources financières et humaines adéquates pour la mise en œuvre de la mission de formation non-combattante de l'OTAN en Iraq et pour encourager le gouvernement iraquien à remédier aux lacunes en matière de bonne gouvernance ;

221 PC 18 F rév. 1 fin

- c. à élaborer une approche conjointe et coordonnée des Alliés en vue d'une solution politique à la guerre en Syrie, acceptable par toutes les parties prenantes, tout en tenant le régime Assad pour responsable de violations des droits humains et du recours à des armes chimiques ;
 - d. à convenir d'une politique commune envers la Libye dans les domaines de l'aide à la défense et du renforcement des institutions de sécurité, ainsi qu'à recourir à des pressions diplomatiques pour forcer les acteurs sur le terrain à mettre en œuvre le plan d'action de l'ONU ;
 - e. à étendre et à approfondir la collaboration entre l'OTAN et l'Union européenne dans la région MOAN, notamment en aidant les partenaires à renforcer leurs capacités et à promouvoir la résilience ;
 - f. à permettre à l'OTAN de rechercher des moyens d'étendre et d'approfondir ses relations avec les organisations régionales pour les aider à améliorer les capacités leur permettant de faire face aux menaces pour la sécurité dans la région MOAN et dans d'autres parties de l'Afrique ;
 - g. à renforcer davantage l'opérabilité du Pôle pour le Sud de Naples (ou Pôle pour l'axe stratégique Sud de l'OTAN) ;
 - h. à envisager que l'OTAN renforce la coopération militaire entre Alliés afin de stabiliser les pays du G5 Sahel.
-



NATO PARLIAMENTARY ASSEMBLY

SCIENCE AND TECHNOLOGY COMMITTEE

222 STC 18 E fin
Original: English

RESOLUTION

on

SAFEGUARDING ELECTIONS IN THE ALLIANCE*

The Assembly,

1. **Concerned** that Russia's aggressive actions, including the threat and use of force as well as hybrid operations, are undermining Euro-Atlantic security and the rules-based international order;
2. **Recognising** the overall strategic challenge of Russian cyber and information operations to Allied security;
3. **Recalling** NATO's founding principles of democracy, individual liberty and the rule of law;
4. **Strongly stressing** the need to preserve the institutions that make democracies strong, including freedom of the press, freedom of speech and free and fair elections;
5. **Unequivocally condemning** any foreign attempts to undermine elections and other democratic processes, including referenda;
6. **Denouncing in the strongest terms** Russia's recent targeting of elections and referenda in Allied and partner countries as well as its broader attempts to destabilise democracies in Europe and North America;
7. **Convinced** of the need to deter any foreign interference in elections and in any other type of democratic processes or, failing that, be prepared for and resilient against such interference by developing whole-of-government and whole-of-society approaches as well as national and international responses at every level, in all forums and through every channel;
8. **URGES** member governments and parliaments of the North Atlantic Alliance:
 - a. to conduct regular risk assessments of election infrastructure and remedy any identified gaps or vulnerabilities;
 - b. to institutionalise pre-election processes against potential election interference;
 - c. to consider mandating post-election security audits;
 - d. to provide adequate funding and assistance to election bodies;
 - e. to explore the possibility of designating election infrastructure as critical infrastructure;
 - f. to outline real and credible consequences in case of foreign interference, for example through legal actions and sanctions;

* Presented by the Science and Technology Committee and adopted by the Plenary Assembly on Monday 19 November 2018, in Halifax, Canada

222 STC 18 E fin

- g. to make use of the possibility of holding consultations under NATO's Article 4 when applicable;
- h. to further develop public-private partnerships and outreach with civil society, private companies and media outlets concerning election interference;
- i. to encourage non-government institutions and organisations central to the democratic process, such as political parties and campaigns, to adopt increased cybersecurity measures, facilitated by government support if required;
- j. to develop better information-sharing procedures with the non-government sector on cyber and hybrid threats;
- k. to further develop cyber and hybrid defence and security strategies, policies and institutions at the national level, at NATO, the EU and beyond;
- l. to develop clear and actionable protocols and action plans as well as lines of authority and coordination at the national, regional and local levels to expedite responses in the event of election interference;
- m. to systematise and institutionalise cooperation on cyber and hybrid threats through the NATO-EU strategic partnership;
- n. to promote civic education and media literacy concerning the threat of foreign interference in democratic processes;
- o. to encourage greater transparency in the social media sector and reasonable access to social media data for independent researchers;
- p. to continue to explore if and how social media activity or companies could be regulated to guard against foreign interference in democratic processes;
- q. to explore how to increase the transparency of political advertising on social media and whether foreign-paid social media political advertising could be banned;
- r. to encourage conversations in the journalist community about standards of use for material of questionable sourcing as well as about the potential motives behind a source;
- s. to encourage and support independent fact-checking initiatives;
- t. to engage in public information campaigns about the threat of foreign election interference and instances of attempted or successful interference;
- u. to encourage increased research on cyber and information operations and develop effective tools, paying close attention to artificial intelligence, big data analytics and other emerging technologies.



ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DE L'OTAN

COMMISSION DES SCIENCES ET
DES TECHNOLOGIES222 STC 18 F fin
Original : anglais**RÉSOLUTION 452**

sur

**PROTÉGER LES ÉLECTIONS
DANS LES PAYS DE L'ALLIANCE***

L'Assemblée,

1. **Constatant avec inquiétude** que les actes d'agression de la Russie, notamment les menaces, l'usage de la force et les opérations hybrides, mettent en danger la sécurité euro-atlantique ainsi que l'ordre international fondé sur des règles ;
2. **Consciente** de l'enjeu stratégique global que représentent les opérations cybernétiques et informationnelles russes pour la sécurité des Alliés ;
3. **Rappelant** les principes fondateurs de l'OTAN, à savoir la démocratie, les libertés individuelles et l'État de droit ;
4. **Insistant fermement** sur la nécessité de préserver les piliers qui font la force des démocraties, y compris la liberté de la presse, la liberté d'expression ainsi que des élections libres et justes ;
5. **Condamnant sans équivoque** toute tentative étrangère de compromettre des élections ou tout autre processus démocratique, tel un référendum ;
6. **Dénonçant dans les termes les plus vigoureux** les récentes opérations menées par la Russie lors des élections et des référendums qui ont eu lieu dans des pays membres et partenaires de l'Alliance, ainsi que ses tentatives plus générales de déstabiliser des démocraties en Europe ou en Amérique du Nord ;
7. **Convaincue** de la nécessité de dissuader toute ingérence étrangère dans des élections, ainsi que dans tout autre processus démocratique et à défaut, de s'y préparer et d'y résister en adoptant des approches mobilisant tous les organes gouvernementaux et l'ensemble de la société, mais aussi en organisant des ripostes nationales et internationales à tous les niveaux, dans toutes les instances et par tous les moyens ;
8. **INVITE INSTAMMENT** les gouvernements et les parlements des pays membres de l'Alliance atlantique à :
 - a. organiser régulièrement une évaluation des risques encourus par l'infrastructure électorale et remédier à toute lacune ou vulnérabilité identifiée ;

* présentée par la commission des sciences et des technologies et adoptée par l'Assemblée plénière le lundi 19 novembre 2018, à Halifax (Canada)

222 STC 18 F fin

- b. institutionnaliser les processus pré-électoraux pour lutter contre les actes potentiels d'ingérence ;
- c. envisager l'organisation d'audits de sécurité post-électoraux ;
- d. fournir un financement et une assistance adéquats aux organes électoraux ;
- e. envisager la possibilité de classer l'infrastructure électorale comme infrastructure critique ;
- f. définir des réponses concrètes et crédibles en cas d'ingérence étrangère, comme des poursuites judiciaires ou des sanctions ;
- g. utiliser, le cas échéant, la possibilité prévue par l'article 4 du Traité de l'Atlantique Nord de tenir des consultations ;
- h. développer les partenariats public-privé ainsi que les actions de sensibilisation auprès de la société civile, des entreprises privées et des médias concernant l'ingérence électorale ;
- i. encourager les instances et les organisations non gouvernementales jouant un rôle clé dans le processus démocratique – comme les partis politiques et les organismes de gestion des élections – à adopter des mesures renforcées en matière de cybersécurité, si besoin avec le soutien des pouvoirs publics ;
- j. améliorer les procédures d'échange d'informations avec le secteur privé eu égard aux cybermenaces et aux menaces hybrides ;
- k. développer des stratégies, des politiques et des institutions de défense et de sécurité consacrées à la lutte contre les cybermenaces et les menaces hybrides à échelle nationale, à l'OTAN, à l'UE et ailleurs ;
- l. établir des protocoles, une coordination, des voies hiérarchiques et des plans d'action clairs et concrets aux niveaux local, national et régional afin d'accélérer les ripostes en cas d'ingérence électorale ;
- m. systématiser et institutionnaliser la coopération au regard des cybermenaces et des menaces hybrides dans le cadre du partenariat stratégique entre l'OTAN et l'UE ;
- n. promouvoir l'éducation civique et l'éducation aux médias eu égard à la menace d'ingérence étrangère dans les processus démocratiques ;
- o. encourager une plus grande transparence dans le secteur des médias sociaux et l'octroi d'un accès modéré à leurs données par les chercheurs indépendants ;
- p. poursuivre la réflexion sur l'éventualité et les moyens de réglementer l'activité des médias sociaux ou les entreprises qui en assurent la gestion, de manière à faire obstacle à l'ingérence étrangère dans les processus démocratiques ;
- q. déterminer comment accroître la transparence des contenus publicitaires politiques sur les médias sociaux et interdire ce type de contenu lorsqu'il est financé par l'étranger ;
- r. encourager le débat au sein de la communauté journalistique sur les normes à suivre quant à l'utilisation d'informations en provenance de sources suspectes ou permettant de discerner les motivations qui pourraient animer telle ou telle source ;
- s. encourager et soutenir les initiatives indépendantes de vérification des faits ;

222 STC 18 F fin

- t. organiser des campagnes d'information du public sur la menace d'ingérence étrangère dans des élections et sur les cas d'ingérence tentée ou réussie ;
- u. encourager l'intensification des études sur les opérations informationnelles et cybernétiques, et mettre au point des outils efficaces en s'intéressant de près à l'intelligence artificielle, l'analytique des mégadonnées et autres technologies émergentes.



NATO PARLIAMENTARY ASSEMBLY

SCIENCE AND TECHNOLOGY COMMITTEE

223 STC 18 E rev. 1 fin
Original: English

RESOLUTION 453

on

MAINTAINING THE SCIENCE & TECHNOLOGY EDGE AND ENHANCING ALLIANCE AGILITY*

The Assembly,

1. **Recognising** that the Alliance finds itself in a new and dynamic strategic reality, marked by growing uncertainty, instability and risks;
2. **Facing** an era of rapid technological change with a shifting science and technology (S&T) landscape and emerging technologies with the potential to disrupt the global strategic balance;
3. **Recalling** NATO's most staunch commitment to stand united to deter any potential aggression and, if deterrence fails, to collectively defend themselves;
4. **Underlining** the critical importance of cutting-edge capabilities to meet NATO's level of ambition and fulfil its core missions;
5. **Stressing** that NATO's unrivalled S&T edge is the lifeblood of current and future capabilities;
6. **Concerned** that NATO's S&T edge is eroding, resulting in increased risks for Alliance credibility and freedom of action;
7. **Emphasising** that effective defence S&T relies on vigorous sustained investment and continuous organisational adaptation;
8. **Welcoming** recent defence budget increases in the Alliance, but **apprehensive** about continued stagnation in defence S&T and research and development (R&D) budgets;
9. **Noting** that NATO S&T is a critical enabler of maintaining the S&T edge in the Alliance, adding significant value to defence S&T in individual Allied nations, notably in burden sharing, capacity building, interoperability and standardisation;
10. **Highly valuing** the crucial role played by the Science and Technology Organization (STO) and the other members of the NATO S&T Community;
11. **Applauding** the significant strides in making NATO S&T more effective, affordable and coherent since the 2012 NATO S&T Reform;

* Presented by the Science and Technology Committee and adopted by the Plenary Assembly on Monday 19 November 2018 in Halifax, Canada

223 STC 18 E rev. 1 fin

12. **Noting** the highly productive interaction between the NATO Parliamentary Assembly's Science and Technology Committee and the NATO S&T Community, notably through the Letters of Intent with the Chief Scientist and the NATO Industrial Advisory Group (NIAG) Chairman;

13. **Recognising** the need for increased parliamentary S&T knowledge and expertise;

14. **URGES** member Allied governments and parliaments of the North Atlantic Alliance and the NATO S&T Community:

- a. to redouble national efforts to reach the 2% benchmark for defence spending by 2024 as all Allies agreed at the 2014 Wales Summit and allocate at least 20% of their total defence spending toward new equipment purchases and research and development;
- b. to continue adaptation at the national and the NATO level to the changing strategic and S&T realities;
- c. to unleash the full potential of the NATO S&T community by a) improving NATO S&T's military relevance, coherence, resource exploitation and synergies; b) making the NATO Defence Planning process a focal point; c) enhancing active, early and systematic engagement with all NATO S&T stakeholders, in particular with the military community and Defence industry; and d) increasing parliamentary engagement in national parliaments and through the NATO PA;
- d. to nurture a more diverse NATO S&T community by a) improving the age and gender balance in the NATO S&T expert network and b) developing new networks in emerging S&T areas;
- e. to enhance the agility of NATO S&T by a) developing a more strategic S&T approach and b) making available the highest quality scientists and engineers for NATO S&T; c) fostering an agile, innovative and risk-tolerant mindset through, inter alia, sharing best practices across the NATO S&T community; d) developing new policy tools to exploit emerging technologies; e) exploring financial tools for 'seed money' in support of technology demonstrations and rapid studies; f) developing an improved information management system, including at higher classification levels; and g) fostering communities of interest and boosting activities focused on autonomy, big data and artificial intelligence, and operations in contested urban environments;
- f. to demonstrate the value of S&T to the military community by a) increasing the quantity and quality of prototyping, demonstrations, tests and experimentation and b) elaborating better processes and tools to facilitate insertion of S&T into operational settings;
- g. to improve strategic engagement and communications by a) conveying meaningful, timely and targeted support and advice to NATO entities and leadership; and b) showcasing NATO S&T's impact and importance to NATO entities and leadership;
- h. to reinforce the Science and Technology Organization by a) conducting a complete review of workload, requirements, manpower and organisation in light of the new strategic and S&T realities and increased demand for NATO S&T activities and b) conducting a thorough analysis of the organisational and financial model of the Centre for Maritime Research and Experimentation to make it fit for purpose at a time when NATO must strengthen its maritime capabilities;
- i. to evaluate NATO S&T on mission delivery by a) building on the 2018 NATO S&T Strategy, Priorities, Targets of Emphasis and the NATO Defence Planning Process and b) regularly analysing NATO S&T programmes of work to identify gaps and improve programme health;

223 STC 18 E rev. 1 fin

- j. to increase transparency on defence S&T and R&D investment trends by a) making these trends more visible among Allies and NATO entities at the classified level and b) engaging in a serious discussion on publicly publishing statistics on Allied defence S&T and R&D spending.
-



ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE L'OTAN

COMMISSION DES SCIENCES ET DES
TECHNOLOGIES

223 STC 18 F rév. 1 fin
Original : anglais

RÉSOLUTION

sur

CONSERVER L'AVANCE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE DE L'OTAN ET AMÉLIORER LA SOUPLESSE DE L'ALLIANCE*

L'Assemblée,

1. **Consciente** que l'Alliance est confrontée à une réalité stratégique nouvelle et changeante, caractérisée par une augmentation de l'incertitude, de l'instabilité et des risques ;
2. **Traversant** une époque de changements technologiques rapides, avec la modification du paysage scientifique et technologique et des technologies émergentes ayant la capacité d'ébranler l'équilibre stratégique mondial ;
3. **Rappelant** l'engagement inébranlable des membres de l'OTAN à rester unis pour dissuader toute agression et, en cas d'échec, de se défendre collectivement ;
4. **Soulignant** l'importance vitale des capacités de pointe pour permettre à l'OTAN d'atteindre son niveau d'ambition et de remplir ses missions fondamentales ;
5. **Soulignant** que l'avance scientifique et technologique inégalée de l'OTAN constitue l'élément vital des capacités actuelles et futures ;
6. **Préoccupée** par l'érosion de l'avance scientifique et technologique de l'OTAN, qui accroît les risques d'atteinte à la crédibilité et à la liberté d'action de l'Alliance ;
7. **Insistant** sur le fait que l'efficacité scientifique et technologique du secteur de la défense repose sur des investissements conséquents et durables, et sur une adaptation organisationnelle continue ;
8. **Saluant** les récentes augmentations budgétaires de la défense au sein de l'Alliance, mais **craignant** une stagnation persistante des budgets de la recherche et développement (R&D) ainsi que des travaux scientifiques et technologiques dans le domaine de la défense ;
9. **Notant** que la communauté scientifique et technologique de l'OTAN est un vecteur clé pour préserver l'avance scientifique et technologique de l'Alliance, du fait de son importante valeur ajoutée pour les travaux scientifiques et technologiques menés par les différents pays alliés dans le

* présentée par la commission des sciences et des technologies et adoptée par l'Assemblée plénière le lundi 19 novembre 2018, à Halifax (Canada)

223 STC 18 F rév. 1 fin

secteur de la défense, notamment dans les domaines du partage des charges, du renforcement des capacités, de l'interopérabilité et de la normalisation ;

10. **Accordant une grande valeur** au rôle crucial joué par l'Organisation OTAN pour la science et la technologie (STO) et les autres membres de la communauté scientifique et technologique de l'OTAN ;

11. **Saluant** les progrès importants réalisés pour rendre les travaux scientifiques et technologiques de l'OTAN plus efficaces, plus économiques et plus cohérents, depuis la réforme de 2012 ;

12. **Prenant acte** de l'interaction hautement productive entre la commission des sciences et des technologies de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN et la communauté scientifique et technologique de l'OTAN, notamment l'échange de lettres d'intention avec le conseiller scientifique et le président du Groupe consultatif industriel OTAN (NIAG) ;

13. **Consciente** de la nécessité d'un renforcement des connaissances et des compétences des parlementaires dans le domaine scientifique et technologique ;

14. **INVITE INSTAMMENT** les gouvernements et les parlements des pays membres de l'Alliance atlantique, ainsi que la communauté scientifique et technologique de l'OTAN :

- a. à redoubler d'efforts au niveau national pour atteindre l'objectif des 2 % fixé pour les dépenses de défense d'ici 2024, comme en ont convenu tous les Alliés en 2014 au sommet du pays de Galles et à consacrer au moins 20 % de leurs dépenses de défense totales à l'acquisition de nouveaux équipements ainsi qu'à la recherche et au développement ;
- b. à poursuivre l'adaptation, au niveau national et de l'OTAN, face à l'évolution des réalités stratégiques, scientifiques et technologiques ;
- c. à libérer tout le potentiel de la communauté scientifique et technologique de l'OTAN a) en améliorant la pertinence militaire, la cohérence, l'exploitation des ressources et les synergies au sein de cette communauté ; b) en faisant du Processus OTAN de planification de défense un élément essentiel ; c) en coopérant de façon plus active, précoce et systématique avec l'ensemble des partenaires de la communauté scientifique et technologique de l'OTAN, en particulier la communauté et l'industrie de la défense ; et d) en renforçant l'action des parlementaires dans les parlements nationaux et par l'intermédiaire de l'AP-OTAN ;
- d. à favoriser une plus grande diversité au sein de la communauté scientifique et technologique de l'OTAN a) par une représentation plus équilibrée des différentes tranches d'âges et une meilleure parité hommes-femmes au sein du réseau des experts scientifiques et technologiques de l'OTAN ; et b) en créant de nouveaux réseaux dans les domaines scientifiques et technologiques émergents ;
- e. à développer la dextérité de la communauté scientifique et technologique de l'OTAN a) en adoptant une approche plus stratégique à l'égard des sciences et des technologies et b) en mettant à la disposition de cette communauté les scientifiques et les ingénieurs les plus compétents ; c) en encourageant la flexibilité, l'innovation et la prise de risque, notamment via l'échange de meilleures pratiques au sein de la communauté scientifique et technologique de l'OTAN ; d) en concevant de nouveaux instruments stratégiques pour tirer parti des technologies émergentes ; e) en examinant les outils financiers qui offriraient un « capital de démarrage » en appui aux démonstrations et à une évaluation rapide des technologies ; f) en mettant au point un système de gestion des informations plus élaboré, avec notamment des niveaux de classification plus élevés ; g) en continuant de nourrir les communautés d'intérêt

223 STC 18 F rév. 1 fin

et en stimulant les activités axées sur l'autonomie, les mégadonnées et l'intelligence artificielle, ainsi que les opérations dans des environnements urbains en conflit ;

- f. à démontrer la valeur de l'utilité des sciences et des technologies à la communauté militaire a) en augmentant le nombre et la qualité des prototypes, des démonstrations, des tests et des expérimentations, et b) en concevant des processus et des outils plus élaborés pour faciliter l'intégration des sciences et des technologies dans le contexte opérationnel ;
- g. à renforcer l'engagement stratégique et les communications a) en apportant un soutien et des conseils utiles, opportuns et ciblés aux entités et aux organes de commandement de l'OTAN ; et b) en démontrant l'impact et l'importance de la communauté scientifique et technologique de l'OTAN aux entités et aux organes de commandement de l'Organisation ;
- h. à renforcer l'Organisation OTAN pour la science et la technologie a) en procédant à une révision complète de la charge de travail, des besoins, des effectifs et de l'organisation à la lumière des nouvelles réalités scientifiques, technologiques et stratégiques, ainsi que de la demande accrue d'activités scientifiques et technologiques au sein de l'OTAN, et b) en réalisant une analyse approfondie du modèle organisationnel et financier du Centre pour la recherche et l'expérimentation maritimes, afin de l'adapter au besoin actuel de renforcement des capacités maritimes de l'OTAN ;
- i. à évaluer les performances scientifiques et technologiques de l'OTAN dans le cadre des missions a) en s'appuyant sur la stratégie, les priorités et les principaux objectifs scientifiques et technologiques de l'OTAN ainsi que sur le Processus OTAN de planification de défense pour 2018, et b) en analysant régulièrement les programmes de travail de la communauté scientifique et technologique de l'OTAN afin de repérer les lacunes et d'améliorer leur viabilité ;
- j. à accroître la transparence concernant la tendance des investissements scientifiques et technologiques et de la R&D dans le secteur de la défense a) en rendant cette tendance plus visible pour les Alliés et les entités de l'OTAN au niveau classifié, et b) en engageant un débat sérieux concernant la publication de statistiques sur les dépenses alliées consacrées aux travaux scientifiques et technologiques et à la R&D du domaine de la défense.